

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



ALGERIE

RAPPORT DE REVUE DE PORTEFEUILLE

**DEPARTEMENT DES OPERATIONS PAR PAYS
REGIONS NORD, SUD ET EST
NOVEMBRE 2004**

TABLE DES MATIERES

Page

Liste des annexes, liste des tableaux

(i-iv)

RESUME ANALYTIQUE

I.	INTRODUCTION	1
1.1	Objectif et structure du rapport.....	1
1.2	Envergure et composition du portefeuille.....	1
II.	REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION	2
2.1	Aperçu des opérations en cours d'exécution	2
2.2	Revue des projets en cours	3
2.3	Projets âgés, projets à problème ou potentiellement à problèmes	16
2.4	Evaluation de la fréquence des missions de supervision et de leur qualité	16
2.5	Thèmes recoupant plusieurs domaines	16
2.6	Evaluation générale de la performance du portefeuille	17
2.7	Décaissements.....	19
III.	EVALUATION DE LA CAPACITE D'EXECUTION ET DE GESTION DES PROJETS	19
3.1	Performance du Gouvernement et des agences d'exécution	19
3.2	Performance de la Banque	20
IV.	COORDINATION DE L'AIDE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS	20
4.1	Capacité du Gouvernement à coordonner l'aide extérieure	20
4.2	Evaluation de la capacité de la Banque à coordonner avec les autres bailleurs de fonds....	20
4.3	Evaluation de la performance des autres bailleurs de fonds dans les projets cofinancés	21
V.	REMBOURSEMENTS DES PRETS ET SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA BANQUE	21
VI.	INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE	21
6.1	Problèmes potentiels et solutions préconisées.....	21
6.2	Plan d'actions pour améliorer la performance du portefeuille	23
6.3	Leçons à tirer pour les futurs DSP et Revue de portefeuille.....	23
VII.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
7.1	Conclusion	23
7.2	Recommandations.....	24

LISTE DES ANNEXES

Annexe I	:	Résumé des opérations du Groupe de la Banque en Algérie
Annexe II	:	Evaluation globale de la performance du portefeuille
Annexe III	:	Fiches des projets en cours d'exécution
Annexe IV	:	Indicateurs de performance
Annexe V	:	Matrice d'actions pour l'amélioration du portefeuille
Annexe VI	:	Matrice des problèmes communs du portefeuille
Annexe VII	:	Matrice des questions transversales couvertes par le portefeuille
Annexe VIII	:	Liste des projets concernés par le remboursement par anticipation

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	:	Répartition sectorielle des engagements de la Banque au 31 octobre 2004
Tableau 2	:	Répartition sectorielle des prêts en cours du Groupe de la Banque au 31 octobre 2004
Tableau 3	:	Evolution de la performance des projets en cours d'exécution
Tableau 4	:	Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la précédente revue de portefeuille

EQUIVALENCES MONETAIRES

(31 octobre 2004)

Unité monétaire	=	le dinar (DA)
1 UC	=	1,17671 Euros
1 UC	=	1,49878 \$ E.U.
1 UC	=	106,624 DA

ANNEE FISCALE

Du 1er janvier au 31 décembre

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADE	:	Agence des eaux
AFD	:	Agence française de développement
AGID	:	Agence de développement de l'irrigation
ANA	:	Agence nationale des autoroutes
ANB	:	Agence nationale des barrages
ARPT	:	Autorité de régulation des postes et télécommunications
AUDT	:	Département de l'audit de la BAD
BAD	:	Banque africaine de développement
BalD	:	Banque algérienne de développement
BCR	:	Béton compacté au rouleau
BEI	:	Banque européenne d'investissement
BP	:	Basse pression
CAMEND	:	Centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques
CPA	:	Crédit populaire algérien
DA	:	Dinar algérien
DGRFE	:	Direction générale des relations financières extérieures
DSP	:	Document de stratégie pays
EPDEMI	:	Etablissement public de distribution des eaux ménagères et industrielles et de l'assainissement
EPEOR	:	Etablissement public de l'eau d'Oran
EU	:	Etats Unis
FAD	:	Fonds africain de développement
FAO	:	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFCO	:	Département des décaissements de la BAD
FMI	:	Fonds monétaire international
FSS	:	Fonds spécial de secours
HP	:	Haute pression
IGF	:	Inspection générale des finances
MP	:	Moyenne pression
PIB	:	Produit intérieur brut
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PMI	:	Petites et moyennes industries
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
PMR	:	Pays membres régionaux de la BAD
SNTF	:	Société nationale des transports ferroviaires
S.O.	:	Sans objet
SONELGAZ	:	Société nationale d'électricité et gaz
SPE	:	Société de production d'électricité
UC	:	Unité de compte
UMA	:	Union du Maghreb arabe

Résumé analytique

1. Le présent rapport de revue de portefeuille vise à informer le Conseil d'administration de la performance du portefeuille du Groupe de la Banque en Algérie et à recommander les mesures nécessaires pour en améliorer la qualité. Il est basé sur les informations recueillies au cours des différentes missions de supervision et de la mission pluridisciplinaire de revue de portefeuille effectuée en juillet 2004.
2. En 33 ans de coopération avec l'Algérie, le Groupe de la Banque a financé 34 opérations dont 25 sont achevées, 6 en cours d'exécution et 3 annulées. Ces opérations comprennent : 23 projets, 1 étude, 4 lignes de crédit, 1 appui institutionnel, 3 prêts hors-projets et 2 aides d'urgence. Le montant total des engagements nets d'annulations s'élève à 1.489,36 millions d'UC, dont 1.488,07 millions d'UC de ressources BAD, 0,61 million d'UC de ressources FAD et 0,68 million d'UC au titre du FSS. La répartition sectorielle de ces opérations met en exergue la prédominance de l'appui aux réformes, avec 30% des interventions, suivi des équipements collectifs (20,5%), de l'industrie et des banques (19%), des transports (14%), de l'agriculture (12,5%), et du social (4%). Au 31 octobre 2004, le montant total des décaissements s'élevait à 1.276,12 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 85,68%.
3. Le portefeuille du Groupe de la Banque en Algérie comprenait 6 projets en cours d'exécution au 31 octobre 2004. Le montant total des engagements nets relatifs aux opérations en cours s'élevait à 436,95 millions d'UC. La répartition sectorielle de ces engagements était la suivante : i) Equipements collectifs (52%) ; ii) Industrie et Banques (36%) ; et iii) Transports (12%). Le cumul des décaissements des projets en cours d'exécution était de 235,46 millions d'UC, ce qui représentait un taux de décaissement de 53,88%. Il est à noter que parmi les six projets en cours d'exécution, deux seront finalisés fin 2004, leur taux de décaissement est d'environ 100%, alors que deux nouveaux projets, signés en 2003, n'ont pas encore enregistré un premier décaissement.
4. Le dernier rapport de revue de portefeuille de l'Algérie a été communiqué au Conseil en octobre 2002. Ce rapport a qualifié de globalement satisfaisante la performance du portefeuille. La note attribuée de 2,3 reflétait la gestion et l'exécution satisfaisante constatée depuis 2000 par les différentes missions de supervision et de suivi. A l'exception du projet de barrage de Sidi Ben Taïba, tous les projets connaissaient une amélioration de leur exécution et conservaient une forte probabilité de réalisation de leurs objectifs.
5. Depuis 2002, la tendance s'est confirmée et une nette amélioration a été constatée au niveau de la gestion de ces projets, due aux efforts déployés par la Banque et le Gouvernement. Ainsi, le projet à problème de Sidi Ben Taïba a été clôturé et pour les autres projets alors en cours d'exécution, les objectifs ont pu être dépassés. Seul le projet de construction du barrage de Koudiat Acerdoune rencontre des difficultés, dues à des glissements de terrain intervenus sur le site en août 2003. L'excavation de la masse des terrains en mouvement a été retenue, mais implique un délai supplémentaire d'au moins 15 mois. Au total, pour les quatre projets qui étaient en cours d'exécution en 2002, la performance de 2004 s'élève à 2,5 contre 2,4 en 2002.
6. Cependant, cette bonne performance contraste avec celle des deux nouveaux projets, pour lesquels d'importants retards au démarrage ont été constatés. La non maîtrise des procédures d'acquisition et de décaissement par les nouvelles agences d'exécution, voire la non application de ces procédures pour le projet d'autoroute, ainsi que la relocalisation de la Banque à Tunis (missions différées, correspondances retardées, etc.) expliquent largement ces lenteurs dans le démarrage des projets. La performance de ces deux projets s'établit à 1,7.

7. En conséquence, la note globale de la performance du portefeuille s'établit à 2,3 au même niveau que 2002. Toutefois, cette performance globalement satisfaisante du portefeuille masque les grandes disparités observées dans les performances individuelles des projets, à savoir trois projets très satisfaisants (avec des notes supérieures à 2,5) et deux projets peu satisfaisants (avec des notes inférieures à 2). Chaque projet en cours a fait l'objet d'au moins une mission de supervision en 2003 et 2004. La deuxième ligne de crédit à la BADR et le projet de barrage de Koudiat Acerdoune ont fait l'objet de deux supervisions en 2003. D'ici fin 2004, des missions de supervisions sont programmées, permettant ainsi de respecter le ratio de 1,5 mission par projet et par an pour l'ensemble des projets. Le taux de soumission des rapports d'audit est bon, tous les projets en cours d'exécution font l'objet d'audits, mais leur qualité devra être améliorée.

8. Cette revue a mis en exergue la persistance de quatre problèmes génériques relatifs à la communication, à la maîtrise des procédures de la Banque, à la qualité des rapports d'audit et aux problèmes techniques liés à l'insuffisance de la qualité des études de faisabilité. Aussi, afin de renforcer davantage la performance globale du portefeuille, les recommandations suivantes ont été faites aux deux parties.

la Banque

- Poursuivre et intensifier les efforts visant à améliorer la communication entre la Banque, le Ministère des Finances, la Banque algérienne de développement et les différents organes d'exécution, en (i) ayant des échanges en amont pour la programmation des missions (au niveau de la DGRFE pour la partie algérienne et de ONCB pour la Banque) et (ii) s'appuyant sur le bureau de l'Administrateur en cas de besoin ;
- Organiser une formation en direction des agents de l'IGF et élaborer systématiquement les termes de référence de la mission de chaque auditeur relative à un projet financé par la Banque et s'assurer que l'IGF en est le premier destinataire;
- Organiser une formation sur les règles de procédures d'acquisition des biens et travaux en direction des nouvelles agences (ARPT et Algérie Télécom) ;

le Gouvernement

- Renforcer davantage la communication entre la Banque, le Ministère des Finances, la Banque algérienne de développement et les différents organes d'exécution, notamment en recourant au système de courrier électronique ;
- Veiller à la soumission régulière et à l'amélioration de la qualité des rapports d'audit ;
- S'assurer de l'instauration d'une comptabilité propre au projet financé par la Banque ;
- Organiser des rencontres entre la Banque et les agences d'exécution lors de missions spécifiques pour capitaliser les expériences en matière d'acquisition des biens et services ;
- Assurer le respect des calendriers des décaissements des prêts et des calendriers d'exécution des activités des projets par les agences d'exécution ;
- Améliorer la qualité des études techniques préalables à la réalisation des projets, en particulier pour les grands ouvrages hydrauliques.

I. INTRODUCTION

1.1 Objectif et structure du rapport

1.1.1 La dernière revue de portefeuille, qui a été effectuée en 2002, a conclu que la performance du portefeuille de la Banque était globalement satisfaisante, avec la note moyenne de 2,3 soit une amélioration par rapport à 2000. Le présent rapport vise à informer le Conseil de l'état d'exécution des opérations en cours financées par la Banque en Algérie et à formuler des recommandations nécessaires à l'amélioration de la qualité et de la performance globale du portefeuille. Il a été réalisé sur la base des résultats d'une mission pluridisciplinaire de revue de portefeuille, effectuée du 26 juin au 1^{er} juillet 2004, des rapports de supervision et des consultations avec les autorités algériennes et les bailleurs de fonds intervenant en Algérie. Au cours de cet exercice, chaque opération a fait l'objet d'un examen approfondi, en vue d'identifier les principaux problèmes et contraintes rencontrés dans leur mise en œuvre et proposer un plan d'actions, avec un calendrier de réalisation pour les résoudre.

1.1.2 Outre la présente introduction, le rapport s'articule autour de six chapitres, à savoir, (ii) la revue des projets en cours d'exécution; (iii) l'évaluation de la capacité de gestion et d'exécution des projets; (iv) la coordination avec les autres bailleurs de fonds; (v) la situation de remboursement des prêts et de contribution au capital de la Banque; (vi) les initiatives à prendre pour améliorer la qualité du portefeuille ; et enfin (vii) les conclusions et recommandations.

1.2 Envergure et composition du portefeuille

1.2.1 En 33 ans de coopération avec l'Algérie, le Groupe de la Banque a financé 34 opérations, dont 25 sont achevées, 6 en cours d'exécution et 3 annulées, pour un montant total de 1.489,36 millions d'UC, après déduction des annulations. Ces opérations comprennent : 23 projets, 1 étude, 4 lignes de crédit, 1 appui institutionnel, 3 prêts hors-projets et deux aides d'urgence humanitaire. Deux opérations, l'étude et l'appui institutionnel, ont été approuvées par le FAD et le projet de renforcement de l'enseignement technique est un cofinancement BAD/FAD. Deux dons d'urgence, le programme d'assistance aux victimes des inondations de novembre 2001 et l'aide humanitaire d'urgence en faveur des victimes du séisme de mai 2003, ont été approuvés par le Fonds Spécial de Secours.

1.2.2 Par source de financement, les engagements nets du Groupe de la Banque se répartissent comme suit : 1.488,07 millions d'UC pour la BAD, 0,61 million d'UC pour le FAD et 0,68 million d'UC pour le FSS, soit un montant total des engagements nets de 1.489,36 millions d'UC. Au 31 octobre 2004, le montant total des décaissements s'élevait à 1.276,12 millions d'UC, soit un taux de décaissement de 85,68%.

1.2.3 La répartition sectorielle des financements octroyés, présentée dans le tableau 1 ci-dessous, indique que l'appui aux réformes économiques a été prédominant en bénéficiant de 30,02% de l'enveloppe globale des prêts. Ils sont tous clôturés. Ceci traduit la priorité accordée à l'appui aux réformes économiques sur la période 1988-1999. Le secteur des équipements collectifs, y compris les télécommunications, avec 20,39% du total, est le second secteur en termes de financement. Il constitue le secteur actif du portefeuille, avec notamment un nouveau projet dont l'accord de prêt a été signé en 2003 (appui au secteur des télécommunications), deux projets dans le secteur de l'eau et un projet de distribution de gaz qui sera clôturé fin 2004. Le secteur industries et banques représente 19,01% de l'enveloppe totale. Il comprend trois lignes de crédit, dont deux sont achevées. La troisième, qui date de 2000, sera achevée à la fin de l'année 2004. Le secteur des transports a reçu 13,95% du montant total et compte un nouveau projet dont l'accord de prêt a été signé en 2003 (le contournement de l'autoroute de Constantine). L'enveloppe du secteur social s'élève à 3,92% de

l'enveloppe globale, avec un seul projet en éducation, achevé en 2000. Enfin, le don d'aide d'urgence de 2001, qui se concentrait sur l'assistance alimentaire et médicale est clôturé, tandis que celui de 2003, plus axé sur l'éducation (rénovation des écoles et fournitures scolaires) n'a pas encore enregistré le décaissement de sa seconde tranche de 250.000 dollars EU.

Tableau 1
Répartition sectorielle des engagements de la Banque au 31 octobre 2004

Secteurs	Nombre d'opérations	Engagements nets (en millions d'UC)	Répartition sectorielle (%)	Taux de décaissement (en %)
Agriculture	7	187,69	12,60	100,00
Transports	8	207,59	13,95	74,75
Equipements collectifs	8	222,95	14,98	72,01
Télécommunications	1	82,06	5,51	0,00
Industries et Banques	4	283,05	19,01	98,37
Social	1	58,37	3,93	80,63
Multisecteur	3	446,97	30,02	100,00
Dons aide d'urgence	2	0,68	0,00	75,00
TOTAL	34	1.489,36	100	85,68

II. REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

2.1 Aperçu des opérations en cours d'exécution

2.1.1 Le portefeuille du Groupe de la Banque comportait dix (10) projets en cours d'exécution en 2002. Sur ces dix projets, un (1) a été annulé¹ et cinq (5) ont été clôturés. Deux d'entre eux ont fait l'objet de rapport d'achèvement au cours du premier semestre 2004, à savoir les projets (i) Electricité IV² et (ii) Base de maintenance d'Air Algérie³ et deux autres rapports d'achèvement sont programmés pour le dernier trimestre 2004 (iii) le Tunnel d'El Achir et (iv) le Barrage hydro-agricole de Sidi Ben Taïba. Ainsi, quatre (4) projets sont encore en cours d'exécution en 2004. Depuis cette date, on compte deux (2) nouveaux projets dont les accords de prêt ont été signés en 2003, soit un total de six projets en cours d'exécution en 2004 et une aide humanitaire d'urgence en faveur des victimes du séisme du 21 mai 2003.

2.1.2 Au 31 octobre 2004, le portefeuille du Groupe de la Banque en Algérie comprenait donc six (6) projets en cours d'exécution, pour un montant de 436,95 millions d'UC, guichet BAD uniquement et un don d'urgence de 500.000 dollars EU du Fonds Spécial de Secours. Le tableau 2 ci-dessous donne la répartition sectorielle des prêts en cours d'exécution.

¹ Le projet de barrage de Koudiat Acerdoune en enrochement a été annulé, suite à la requête du Gouvernement de changer le type de barrage (passage du barrage en enrochement au barrage en béton compacté au rouleau).

² Concernant le projet Electricité IV, les objectifs de branchement ont été dépassés de 78% et le projet a contribué à faire passer le taux d'électrification du pays de 92% en 1993 à 96% en 2003. En termes de développement économique et social, il a entre autres permis de diminuer l'exode rural suite à la création de petits commerces et d'industries artisanales et de développer des activités consommatrices d'électricité, comme les moulins, les ateliers de vulcanisation et les centres de santé.

³ Concernant la base de maintenance d'Air Algérie, ce projet a permis de doter l'Algérie, et la sous-région, d'une base de maintenance répondant aux normes internationales. De nombreux emplois ont été créés durant la période de réalisation, et le nombre de techniciens à recruter est estimé à 150.

Tableau 2**Répartition sectorielle des prêts en cours d'exécution du Groupe de la Banque au 31 octobre 2004**

Secteurs	Nombre opérations	Engagements nets (millions UC)	Répartition sectorielle (en %)	Montants décaissés (millions UC)	% décaissé
Transports	1	52,41	12,00	0,00	0,00
Equipements collectifs	3	146,31	33,48	83,90	57,35
Télécommunications	1	82,06	18,78	0,00	0,00
Industrie et Banques	1	156,17	35,74	151,56	97,05
TOTAL	6	436,95	100,00	235,46	53,88

2.1.3 La répartition sectorielle du portefeuille actif montre le poids prédominant des équipements collectifs, qui représentent plus de la moitié du portefeuille avec 52,26% des engagements nets, dont 18,78% pour le secteur des télécommunications. Viennent ensuite les secteurs des industries et banques (35,74%) et des transports (12,00%). Le taux de décaissement moyen est de 53,88%, reflétant la coexistence de projets quasiment achevés (la 2^{ème} ligne de crédit à la BADR et le projet de distribution de gaz seront achevés fin 2004) et de nouveaux projets (l'appui au secteur des télécommunications et l'autoroute de Constantine). Le portefeuille actif se caractérise donc par un nombre réduit de projets, mais de grande envergure, dans des domaines stratégiques pour le pays et s'inscrivant dans la stratégie retenue par le DSP.

2.2 Revue des projets en cours

2.2.1 Après la présentation globale de l'ensemble du portefeuille actif, les sections suivantes seront consacrées à l'analyse détaillée par secteur de la performance de chaque projet en cours d'exécution.

A. SECTEUR DES TRANSPORTS

2.2.2 Depuis le démarrage de ses interventions en Algérie, la Banque a financé 8 projets dans le secteur des transports, pour un montant total net des annulations de 207,59 millions d'UC, soit 13,95% des engagements nets de la Banque en Algérie au 31 octobre 2004. La Route El Goléa-In Salah, première opération de la Banque, est déjà achevée, ainsi que 6 autres. Une seule opération est en cours d'exécution et n'a pas encore enregistré de premier décaissement (contournement de l'autoroute de Constantine II).

2.2.3 La majeure partie des problèmes rencontrés dans l'exécution des projets sont liés (i) à l'insécurité qui a prévalu dans les zones des projets, (ii) au temps mis par les agences d'exécution dans l'attribution des marchés, (iii) à l'insuffisance des crédits de paiement qui pourrait constituer une contrainte majeure dans l'exécution du projet de Contournement de Constantine et (iv) au non respect des procédures d'acquisition, en particulier dans l'application de la préférence nationale.

A.1 Contournement autoroute de Constantine II

Données administratives et financières de base

Numéro du projet : P-DZ-D00-002

Numéro de prêt : 2000110000013

<u>Montant du prêt</u> : 76,85 millions \$EU (52,41 millions d'UC)	<u>Source</u> : <u>BAD</u> : 52,41 millions UC <u>Gouvernement</u> : 0	<u>Décaissement</u> : 0 <u>Solde</u> : 76,85 millions \$EU (52,41 millions UC)
<u>Date d'approbation</u> : 04/12/02	<u>Date de signature</u> : 02/06/03	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 24/11/03
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2007	<u>Agence d'exécution</u> : Gouvernement d'Algérie, Ministère des Transports	
<u>Rapport d'Audit</u> : à partir de 2005	<u>Date de dernière supervision</u> : mai 2004	
<u>Objectif et description</u> : Le projet s'inscrit dans le cadre de la réalisation progressive de l'autoroute maghrébine et de l'autoroute Est/Ouest au niveau de l'Algérie. A ce titre son objectif est l'intégration régionale; il permet aussi l'intégration nationale grâce à une meilleure liaison entre l'est, le centre et l'ouest du pays. L'objectif spécifique du projet est d'assurer une meilleure fluidité du trafic local autour de la métropole de Constantine, en la dégageant du trafic de transit, et de diminuer les coûts opératoires des véhicules. Les composantes du projet se présentent comme suit: i) acquisitions foncières; ii) travaux routiers; et iii) contrôle et surveillance des travaux.		

2.2.4 Conditions du prêt: Le prêt a été signé le 02/06/2003 et mis en vigueur le 24/11/2003. La condition relative au premier décaissement, qui concerne l'indemnisation des populations, est en cours d'acceptation. La performance est jugée satisfaisante.

2.2.5 Performance d'acquisition: Une première évaluation des offres pour les travaux n'a pas obtenu l'avis de non objection de la Banque en raison de la non application par l'Agence d'exécution de la clause de la préférence nationale; l'avis de la Banque (PPRU, GECL, ONIN) était que cette clause devait s'appliquer. L'Agence d'exécution a donc dû reprendre l'analyse des offres et un deuxième rapport d'analyse a été remis (01 juillet 2004) à la Banque. Il ressort de l'analyse de ce rapport que l'Agence d'exécution a pris en compte la clause de la préférence nationale, mais sans en appliquer les modalités conformément aux règles de procédures pour l'acquisition des biens et travaux (édition de janvier 2000) de la Banque (Annexe III, & 3.7.5 à 3.7.8). La Banque vient à nouveau de rejeter les résultats des offres pour non-conformité aux règles de la Banque. L'agence d'exécution tend à privilégier les procédures nationales par rapport à celles de la Banque. Un message a été envoyé à l'Agence d'exécution pour lui demander, une fois encore, de reprendre l'analyse en se conformant strictement aux règles de procédures d'acquisition des biens et travaux de la Banque. A ce stade, la performance d'acquisition est peu satisfaisante.

2.2.6 Performance financière : Les décaissements n'ont pas encore commencé. Par ailleurs, il subsiste une inquiétude quant au délai de mise en place des crédits réévalués par la partie algérienne (budget) pour ce projet. La performance est jugée peu satisfaisante.

2.2.7 Activités et réalisations: Les travaux n'ont pas encore démarré. Le calendrier connaît un retard important. La performance est jugée peu satisfaisante.

2.2.8 Impact sur le développement : L'Agence nationale des autoroutes dispose d'un potentiel humain et d'une organisation de qualité pour prendre en charge la conduite du projet. Une fois les travaux adjugés et les crédits de paiement mis en place, toutes les chances d'atteindre les objectifs initiaux et d'avoir un impact favorable sur le développement restent intactes. La performance est jugée satisfaisante.

2.2.9 Performance globale : En raison du retard accusé par le projet, la performance globale est peu satisfaisante.

Indicateurs	Respect des conditions	Performance acquisition	Performance financière	Activités et Réalisation	Impact sur le Développement	Evaluation globale
Notation	2,5	1	1,3	1,5	2	1,6

B. SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Energie

2.2.10 Le secteur de l'électricité et du gaz connaît actuellement en Algérie une restructuration qui se traduit par la mise en place d'un Holding, SONELGAZ S.P.A. et de filiales spécialisées, au nombre de sept. La filiale Gestion des Réseaux de Transport de Gaz (GRTG), la filiale Gestion des Réseaux de Transport d'Électricité (GRTE) et la filiale Société de Production d'Électricité (SPE) sont créées et en cours de mise en place. Quatre autres filiales, à vocation régionale (Est, Centre, Ouest et Alger) seront créées d'ici la fin de l'année pour la distribution de l'électricité et du gaz.

2.2.11 Dans le secteur de l'énergie, la Banque a financé quatre projets d'électricité qui sont tous achevés et un projet sur le gaz en voie d'achèvement. Les projets achevés ont été bien exécutés et ont eu un impact très positif sur le développement.

B.1 Projet de transport et de distribution de gaz

Données administratives et financières de base

Numéro du projet : P-DZ-FD0-001

Numéro de prêt : - B/ALG/SONELGAZ/TRA-DIS/GAZ/98/25 ou - 2000120000012

<u>Montant du prêt</u> : 150,61 millions \$EU (102,72 millions UC)	<u>Source</u> : BAD : 38,88 millions UC Gouvernement : 103,15 millions UC Autres : 286,70 millions UC	<u>Décaissement</u> : (83,75%) 47,74 millions \$EU (32,56 millions UC)
<u>Montant annulé</u> : 93,61 millions \$EU (63,84 millions UC)		<u>Solde</u> : 9,26 millions \$EU (6,31 millions UC)
<u>Montant du prêt net</u> : 57,00 millions \$EU (38,88 millions UC)		
<u>Date d'approbation</u> : 08/07/98	<u>Date de signature</u> : 14/12/98	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 07/05/99
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2004	<u>Agence d'exécution</u> : SONELGAZ	
<u>Dernier rapport d'Audit</u> : 2002 et 2003	<u>Date de dernière supervision</u> : juillet 2004	

Objectif et description : Le projet a pour objectif l'alimentation en gaz naturel de 123 nouvelles villes et localités, et le raccordement de 363.000 nouveaux abonnés en basse pression, 520 nouveaux clients en moyenne pression et 2 cimenteries en haute pression. Il vise à améliorer les conditions d'exploitation et de fourniture de gaz à la clientèle sur le plan de la qualité et de la continuité du service. Sa réalisation contribuera à l'augmentation du taux de pénétration du gaz naturel dans le pays de 60% en 1995, à 70 % à la fin du projet. Il comprend les principales composantes suivantes : (i) Extension et renforcement du réseau de transport de gaz par la pose de 1.178 km de gazoduc HP ; (ii) Construction de 305 postes de transport pour l'alimentation en gaz de nouvelles villes et localités et le raccordement de 2 cimenteries; (iii) Extension et renforcement des réseaux de distribution de gaz par la pose de 5.351 km de conduites MP ; (iv) Construction de 520 postes de livraison et raccordement des clients MP; (v) Raccordement de 363.000 abonnés BP; (vi) Acquisition de matériels informatiques de gestion des abonnés; (vi) Acquisition de matériels et de moyens d'exploitation; (vii) Indemnisations et achats de terrains; (viii) Formation; (ix) Cellule de projet, études d'exécution, surveillance et contrôle des travaux.

2.2.12 Conformité aux conditions du prêt : Les accords de prêt et de garantie ont été signés le 14 décembre 1998 et ont été mis en vigueur le 7 mai 1999. La condition générale relative à la soumission à la Banque des rapports est régulièrement satisfaite pour les rapports semestriels d'activités ainsi que pour les rapports d'audit des comptes du projet. L'Accord de prêt comprend trois autres conditions dont deux ont été satisfaites. La condition non encore satisfaite, mais en bonne voie de l'être, stipule que les créances nettes exigibles ne doivent excéder 3 mois du chiffre d'affaires. Elles représentaient 3,13 mois du chiffre d'affaires en 2003. La performance est jugée satisfaisante.

2.2.13 Performance en matière d'acquisition : Depuis le deuxième semestre 2001, Sonelgaz a modifié le mode d'acquisition des biens et travaux, qui fait dorénavant l'objet d'appels d'offres nationaux de type clé en main, en conformité avec les procédures de la Banque en la matière. La Banque finance l'acquisition des équipements et la formation du personnel. L'acquisition de ces équipements a fait l'objet de 13 appels d'offres internationaux dont 11 ont été concluants et un a été déclaré infructueux; le dernier relatif à l'extension du système de télé-exploitation des réseaux de transport et de distribution de gaz, a été retiré du financement de la Banque et sera financé sur fonds propres. Ces appels d'offres ont abouti à l'adjudication de 42 contrats approuvés par la Banque (29 pour les réseaux de transport de gaz et 13 pour les réseaux de distribution de gaz). La sélection des consultants pour la formation est effectuée par consultation sur liste restreinte. Depuis le démarrage du projet, une seule consultation a été effectuée, mais elle a été déclarée infructueuse pour non-conformité sur le lieu de la formation. Cette consultation sera reprise ultérieurement et financée sur les ressources propres de la Sonelgaz. Tous ces appels d'offres ont été effectués conformément aux règles de la Banque. Les équipements non financés par la Banque sont acquis par des commandes directes auprès des fabricants locaux ou par voie d'appel d'offres national et international. Ils ont fait l'objet depuis le démarrage du projet, de 66 marchés de fournitures dont 8 marchés pour les équipements des réseaux de transport et 58 marchés pour ceux de distribution. Les travaux font l'objet d'appels d'offres locaux et nationaux. La performance du projet en matière d'acquisition est très satisfaisante.

2.2.14 Performance financière : A la demande de Sonelgaz, la Banque a procédé en septembre 2002 à l'annulation de 93,61 millions de dollars EU sur le montant du prêt qui était de 150,61 millions de dollars EU. Cette annulation a été motivée par la modification du mode d'acquisition des biens et travaux de distribution de gaz, qui désormais repose sur le principe des travaux clé en main. Le montant du prêt de la BAD, net d'annulations, est donc de 57 millions de dollars EU. Les engagements autorisés sur le prêt de la Banque pour les 42 contrats de fournitures sont estimés à 48,63 millions de dollars EU, soit 85,32% du montant du prêt net d'annulation. Au 10 juin 2004, les décaissements cumulés sur le prêt sont de 47,74 millions de dollars EU, soit 83,75% du montant du prêt, net d'annulations. Le projet dispose de toutes les ressources financières requises, tant en devises qu'en monnaie locale. Par rapport au nouveau montant du prêt, le niveau des engagements et de décaissements sur le prêt est bon et la performance financière du projet est jugée satisfaisante.

2.2.15 Activités et réalisations : La réalisation du projet a démarré en octobre 1998 avec la commande sur fonds propres de Sonelgaz des premiers équipements des réseaux de distribution de gaz. La livraison des équipements a été complètement effectuée pour 95 contrats, dont 42 contrats financés par la Banque (29 pour les réseaux de transport et 13 pour les réseaux de distribution) et 57 contrats financés par Sonelgaz (7 pour les réseaux de transport et 50 pour les réseaux de distribution). Le programme de distribution publique de gaz, couvert par le projet, a été revu et il concerne actuellement 242 nouvelles localités. Les travaux ont démarré en 1999. Au 31 mai 2004, les travaux sont achevés et les réseaux de distribution de gaz ont été mis en service dans 163 localités; ils sont achevés dans 22 localités et en cours d'exécution pour 57 autres localités. L'état d'avancement du projet est estimé globalement à 98%. Le projet a permis d'alimenter en gaz 613.611 familles en basse pression et 440 PME/PMI en moyenne pression, soit respectivement 169% et 84,6% des prévisions du projet à l'évaluation. Cette performance s'explique par le fait que depuis 2002, la part des collectivités locales a été reprise par le gouvernement. Par ailleurs, Sonelgaz n'exigeant plus le paiement d'une avance avant le démarrage des travaux, la programmation des appels d'offres et l'exécution des travaux ont été nettement améliorées. La performance est jugée satisfaisante.

2.2.16 Impact sur le développement : Les réalisations du projet permettent d'affirmer que le projet a atteint et même dépassé les objectifs de développement initialement prévus. Plus de 600.000 nouvelles familles ont été raccordées au réseau de gaz basse pression, alors que 363.000 nouveaux abonnés étaient prévus à l'évaluation. De même, 440 nouveaux clients sont déjà raccordés au réseau moyenne pression, sur un total de 520 nouveaux clients prévus. Le projet contribue ainsi d'une part, à l'accroissement du taux de pénétration et d'utilisation du gaz naturel dans le pays et d'autre part, à la satisfaction de la demande de gaz de la population et de l'industrie. Enfin, le projet permet de couvrir les besoins en énergie du pays par l'une des formes d'énergie la plus disponible, la moins chère et la plus propre, contribuant ainsi à une meilleure protection de l'environnement. La performance est satisfaisante.

2.2.17 Performance globale : La performance globale du projet est très satisfaisante.

Indicateurs	Réalisations des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Évaluation globale
Note	2,3	3	2,5	2,8	3	2,7

Eau et assainissement

2.2.18 Malgré les investissements relativement importants consentis par l'Etat, la situation du secteur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement en Algérie reste préoccupante, du fait de la non satisfaction de la demande et des performances limitées des structures de gestion en place. Afin de faire face à cette situation, le gouvernement algérien a décidé, dès la fin des années 1980, de financer un vaste projet de réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement des centres urbains du pays, ainsi que la réalisation de grands ouvrages de mobilisation et de régulation, dans le cadre d'une stratégie de gestion intégrée de l'eau.

2.2.19 La Banque accompagne le gouvernement dans sa stratégie de gestion intégrée de l'eau, depuis la production/mobilisation de la ressource, jusqu'à sa distribution, à travers le financement de deux projets : le projet du Barrage en Béton Compacté au Rouleau (BCR) de Koudiat Acerdoune et le projet d'alimentation en eau potable (AEP) de la ville de Sidi Bel Abbès.

B.2. Projet du Barrage en béton compacté au rouleau de Koudiat Acerdoune

Données administratives et financières de base

Numéro du projet : P-DZ-EA0-001

Numéro de prêt : BADDZA1990121 ou 2000120000015

<u>Montant du prêt</u> : 87,48 millions \$EU (59,66 millions UC)	<u>Source</u> : <u>BAD</u> : 59,66 millions UC <u>Gouvernement</u> : 18,53 millions UC	<u>Décaissement</u> : (35,57%) 31,27 millions d'USD (21,22 millions UC) <u>Solde</u> : 56,21 millions \$EU (38,44 millions UC)
<u>Date d'approbation</u> : 04/10/2000	<u>Date de signature</u> : 24/04/2001	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 01/08/2001
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2005	<u>Agence d'exécution</u> : Agence nationale des barrages (ANB)	
<u>Dernier rapport d'Audit</u> : 2002 et 2003	<u>Date de dernière supervision</u> : avril 2004	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à assurer l'alimentation ininterrompue en eau potable de la ville d'Alger et de 15 localités situées aux environs du barrage dans les Willayas de Bouira, Médéa, M'sila et Tizi Ouzou, ainsi que l'irrigation de 19 000 hectares de la plaine de Mitidja et des périmètres du moyen Isser. Initialement (1993), le projet consistait en un barrage en enrochement. Cependant, il a fait l'objet d'une mission de réévaluation en mai 1999, suite à la requête du Gouvernement de changer le type de barrage (passage du barrage en enrochement au barrage en béton compacté au rouleau). Le projet comprend les composantes suivantes : (i) la construction du barrage en BCR ; (ii) les expropriations ; (iii) la protection de l'environnement ; (iv) les travaux annexes ; (v) l'appui à l'ANB et à la cellule d'exécution du projet ; (vi) l'étude d'exécution et la surveillance et le contrôle des travaux.		

2.2.20 Conformité aux conditions du prêt : L'accord de prêt a été signé le 24 avril 2001 et mis en vigueur trois mois plus tard, le 1er août 2001. En plus des conditions générales, l'accord de prêt comporte deux conditions préalables au premier décaissement, à savoir la communication à la Banque d'un plan d'indemnisation des populations expropriées et l'envoi des CV des membres de la cellule d'exécution du projet. Ces deux conditions ont été satisfaites. En ce qui concerne la condition générale relative aux rapports trimestriels d'activités et aux rapports d'audit, ceux-ci sont transmis régulièrement à la Banque. Cependant la Banque a émis des réserves sur la qualité des derniers rapports trimestriels reçus, en ce qui concerne la partie relative à la gestion financière et comptable du projet et sur le contenu des rapports d'audit, qui ne répond pas toujours aux exigences de la Banque. Enfin, la condition relative à l'engagement de commencer la mise en place des financements des périmètres irrigués et des ouvrages d'alimentation en eau potable des 14 villes secondaires et 34 centres, à réaliser avant le 31 décembre 2002, n'a pu être remplie. Elle a accusé un retard en 2003, pour être ensuite différée par le Ministère des Finances, en accord avec la Banque, suite aux glissements de terrain survenus sur le chantier, afin de pouvoir tenir compte de la nouvelle date de mise en eau du barrage qui sera retenue. La performance peut être jugée satisfaisante.

2.2.21 Performance en matière d'acquisition : L'acquisition des équipements et des travaux, ainsi que le recrutement du consultant chargé de la surveillance et du contrôle des travaux, ont été effectués conformément aux règles de procédure de la Banque. Les travaux ont fait l'objet d'un appel d'offres international de présélection lancé en août 2000 et la proposition de préqualification des entreprises a été approuvée par la Banque en avril 2001. La consultation des entreprises présélectionnées a été effectuée en octobre 2001. Les consultants, quant à eux, ont été invités à soumissionner en octobre 2001. Les propositions d'adjudication ont été approuvées par la Banque le 15 mars 2002 pour les travaux et le 29 avril 2002 pour la surveillance et le contrôle des travaux. Les marchés d'entreprises et du consultant ont été signés début juillet 2002. Ils ont été soumis à l'approbation de la commission nationale des marchés avant leur transmission à la Banque. Pour la dernière composante (E) relative à

l'appui de l'ANB, une proposition des acquisitions et des formations à réaliser dans le cadre de cette composante du projet sera adressée prochainement à la Banque. La performance du projet en matière d'acquisitions est jugée satisfaisante.

2.2.22 Performance financière : La part en devises financée par la Banque représente environ 92% du montant total du prêt. Le premier décaissement sur le prêt a été effectué le 10 février 2003. A la fin du mois de juin 2004, les décaissements cumulés effectués sur le prêt s'élevaient à 31,27 millions de dollars EU, soit 35,57% du montant total du prêt. La performance du projet en matière de décaissement est jugée satisfaisante.

2.2.23 Activités et réalisations : Les travaux de construction du barrage en BCR de Koudiat Acerdoune ont été entamés sur la base des dispositions de l'avant projet détaillé, qui s'est révélé par la suite insuffisamment documenté. En effet, et depuis le mois d'août 2003, des glissements de terrains importants ont été enregistrés au niveau de la rive gauche du barrage. Cette situation nécessite l'excavation de la masse des terrains en mouvement, dont le volume est estimé à environ 2,5 millions de m³, et une reprise des études de l'avant projet, soit un délai additionnel d'au moins 15 mois. En conséquence, le projet est considéré comme un projet à risque, impliquant des supervisions fréquentes et approfondies, afin de garantir une meilleure gestion des engagements contractuels, notamment en termes de coûts et de délais. La performance est jugée peu satisfaisante.

2.2.24 Impact sur le développement : Ce projet constitue un projet stratégique pour le pays, étant donné qu'il permettra de garantir l'alimentation en eau potable de façon régulière à la ville d'Alger ainsi qu'aux 14 villes secondaires et 34 centres urbains situés aux environs du barrage, sur une période d'au moins 50 ans, soit une population d'environ 1 million d'habitants. Par ailleurs, il contribuera à l'irrigation de la plaine de Mitidja et de la vallée de l'oued Isser (environ 19.000 hectares). Une fois la réalisation du barrage achevée, la performance sera hautement satisfaisante.

2.2.25 Performance globale : La performance globale est jugée satisfaisante.

Indicateurs	Réalisations des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Évaluation globale
Note	2	2	2	1	3	2,0

B.3 Projet d'alimentation en eau potable de Sidi Bel Abbès

Données administratives et financières de base

Numéro du projet : P-DZ-EAZ-002

Numéro de prêt : BADDZA1997011 ou 2000120000011

<u>Montant du prêt</u> : 70,04 millions \$EU (47,77 millions d'UC)	<u>Source</u> : BAD : 47,77 millions UC Gouvernement : 32,26 millions UC	<u>Décaissement</u> : (63,06%) 44,16 millions \$EU (30,12 millions d'UC) <u>Solde</u> : 25,88 millions \$EU (19,14 millions UC)
<u>Date d'approbation</u> : 09/12/1998	<u>Date de signature</u> : 27/05/1999	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 04/05/2000
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2004	<u>Agence d'exécution</u> : Algérienne des Eaux (ADE)	
<u>Dernier rapport d'Audit</u> : 2002 et 2003	<u>Date de dernière supervision</u> : décembre 2003	
<u>Objectif et description</u> : Le projet vise à assurer la fourniture ininterrompue d'eau à Sidi Bel Abbès et à 7 localités secondaires situées le long des conduites d'adduction, ainsi qu'à fournir un volume complémentaire d'eau à l'agglomération d'Oran, qui est la deuxième ville du pays. Les premières années après sa réalisation, il permettra de fournir 22 millions de m ³ à Sidi Bel Abbès, 2 millions de m ³ aux centres secondaires et 10 millions de m ³ à la ville d'Oran. Il comprend les composantes suivantes : (i) Acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du projet et indemnisation pour la perte des récoltes pendant l'exécution des travaux ; (ii) Station de traitement d'eau ; (iii) Cinq stations de pompage dont une station de pompage d'eau brute et quatre stations de pompage d'eau traitée ; (iv) Fourniture et pose des canalisations de l'adduction avec leurs équipements annexes ; (v) Réservoirs d'eau brute et traitée et réservoirs tampons des stations de pompage et de distribution ; (vi) Installation de télécommandes et de communications ; (vii) Raccordements au réseau d'énergie électrique en MT ; (viii) Surveillance et contrôle des travaux ; (ix) Appui à l'ADE et à l'EPDEMI de Sidi Bel Abbès ; (x) Réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable de Sidi Bel Abbès.		

2.2.26 Conformité aux conditions du prêt : L'accord de prêt a été signé le 27 mai 1999 et a été mis en vigueur un an plus tard, le 4 mai 2000. Les conditions générales de l'accord de prêt, relatives à la soumission à la Banque des rapports d'activités et des rapports d'audit sont satisfaites, mais le contenu des rapports d'audit ne répond pas toujours aux exigences de la Banque. L'accord de prêt comprend quatre autres conditions en cours de satisfaction. La première condition relative à l'indemnisation des populations est en cours d'achèvement, toutes les évaluations ont été effectuées et soumises à l'approbation des wilayas concernées ; il ne reste que l'indemnisation de certaines populations (qui sera réalisée avant la fin de l'année 2004). La deuxième condition relative à la conclusion d'une convention entre l'EPEOR et l'EPDEMI de Sidi Bel Abbès est caduque, car Oran ne sera plus alimentée à partir du barrage de Sidi Abdelli. La troisième condition relative à la réduction des créances de l'Etat est en cours de satisfaction et sera achevée avant la fin de l'année 2004. La dernière condition concernant les études d'assainissement des trois centres, a été satisfaite pour deux centres, l'étude relative au dernier centre sera achevée avant la fin de l'année 2004. La performance en matière de conformité aux conditions du prêt peut être jugée satisfaisante.

2.2.27 Performance en matière d'acquisition : L'acquisition des équipements et des travaux ainsi que le recrutement du consultant pour la surveillance et le contrôle des travaux ont été effectués conformément aux règles de procédures de la Banque. Les contrats d'entreprises pour la réalisation des travaux et d'ingénieur conseil ont été signés respectivement en février et en avril 2001. Le dossier d'appel d'offres de la composante « Réhabilitation du réseau de Sidi Bel Abbès » a été lancé et les offres des entreprises sont en cours d'évaluation par l'ADE. L'appel d'offres relatif à l'appui à l'ADE et à l'EPDEMI de Sidi Bel Abbès (composante (I) du projet) a été lancé le 31 août 2004 et les offres sont attendues pour fin octobre 2004. La performance du projet en matière d'acquisitions est très satisfaisante. Toutefois, l'ADE sollicitera une prorogation du prêt de un an (fin 2005) afin de finaliser les travaux relatifs à la réhabilitation du réseau de Sidi Bel Abbès et d'effectuer les fournitures relatives à l'appui à l'ADE et à l'EPDEMI de Sidi Bel Abbès.

2.2.28 Performance financière : La part en devises financée par la Banque représente 68% du montant du prêt. Le premier décaissement sur le prêt a été effectué le 19 mai 2001. A la fin du mois de juin 2004, les décaissements cumulés effectués sur le prêt s'élevaient à 44,16 millions de dollars EU, soit 63,1% du montant total du prêt. La performance du projet en matière de décaissement est satisfaisante.

2.2.29 Activités et réalisations : La réalisation des travaux a démarré en mai 2001. Les travaux d'adduction d'eau potable ont été achevés en avril 2004 et la ville de Sidi Bel Abbès ainsi que 7 autres agglomérations, sont actuellement approvisionnées en eau potable de façon régulière. Cependant, l'achèvement de ce projet n'est prévu qu'en 2005 car les deux composantes I et J du projet, à savoir (i) l'appui institutionnel (à l'ADE et à l'EPDEMI de Sidi Bel Abbès) et (ii) les travaux relatifs à la réhabilitation du réseau de distribution de Sidi Bel, ne sont pas encore réalisés. En outre, les autorités ont décidé le raccordement de 3 agglomérations supplémentaires (non prévues dans le projet initial) qui se situent sur le couloir Sidi Abdelli - Sidi Bel Abbès. L'approvisionnement a été rendu possible suite à la suppression de l'antenne de la ville d'Oran et a permis d'économiser un débit de 115 l/s. La performance du projet en matière de réalisations est satisfaisante.

2.2.30 Impact sur le développement : Le projet permet actuellement d'assurer l'alimentation en eau potable de façon régulière de Sidi Bel Abbès et de 7 localités secondaires situées le long des conduites d'adduction, soit une population d'environ 500.000 habitants. Il permettra à son achèvement d'alimenter 3 autres agglomérations (environ 50.000 habitants), d'améliorer les conditions d'exploitation du réseau de Sidi Bel Abbès et de diminuer les pertes d'eau dans ce réseau. La performance est hautement satisfaisante.

2.2.31 Performance globale : La performance globale du projet est satisfaisante.

Indicateur	Respect des conditions	Performance dans les acquisitions	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	2	3	2,5	2,5	3	2,6

Télécommunications

2.2.32 Au cours des deux dernières années, le secteur des postes et télécommunications en Algérie a connu une restructuration qui a vu la création et la mise en place de nouvelles structures : Algérie Poste pour les services postaux et les services financiers de la Poste, Algérie Télécom pour les services des télécommunications et l'Autorité de Régulation de la Postes et des Télécommunications (ARPT) pour la régulation du secteur. Cette réorganisation a aussi permis l'ouverture du secteur à la compétition pour certains services de télécommunications ; de nouveaux opérateurs sont déjà présents dans le mobile cellulaire, les fournitures de services Internet, les VSAT, etc. La concurrence dans ces services a permis d'augmenter la pénétration téléphonique, de baisser les tarifs des prestations et de mettre le téléphonique accessible à une plus large couche de la population.

2.2.33 Dans le secteur des télécommunications, la Banque finance un projet visant essentiellement la mise à niveau du réseau des télécommunications, pour d'une part le rendre apte à subir la concurrence qui commencera avec l'ouverture du service fixe à la compétition, et d'autre part pour faciliter l'ouverture prochaine du capital de l'opérateur à un partenaire stratégique. Le projet vise également à apporter un appui institutionnel à l'Autorité de Régulation (ARPT) qui, dans sa phase actuelle d'installation, a besoin de capacités opérationnelles pour assurer une régulation efficace du secteur.

B.4 Projet de mise à niveau et d'appui au secteur des télécommunications

Données administratives et financières de base

Numéro du projet : P-DZ-GB0-002

Numéro de prêt : 2000120000097

<u>Montant du prêt</u> : 120,31 millions \$EU (82,06 millions UC)	<u>Source</u> : <u>BAD</u> : 82,06 millions UC <u>Gouvernement</u> : 25,35 millions UC	<u>Décaissement</u> : 0 <u>Solde</u> : 120,31 millions \$EU (82,06 millions UC)
<u>Date d'approbation</u> : 03/07/2002	<u>Date de signature</u> : 03/01/2003	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 08/07/2003
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2007	<u>Agences d'exécution</u> : - Algérie Télécom, et ; - Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT)	
<u>Rapport d'Audit</u> : à partir de 2005	<u>Date de dernière supervision</u> : avril 2004	
<u>Objectif et description</u> : L'objectif spécifique du projet est d'accroître les services de télécommunications en quantité et qualité, en faisant passer la télé-densité de 5,95 lignes pour cent habitants en 2001 à 10 lignes pour cent habitants en 2005. Les réalisations suivantes contribueront à atteindre l'objectif du projet : (i) Renforcement de la capacité institutionnelle de l'ARPT et (ii) Mise à niveau du réseau national des télécommunications.		

2.2.34 Conditions du prêt : L'Accord de prêt a été signé le 03 janvier 2003 et a été mis en vigueur le 08 juillet 2003. Les conditions préalables au premier décaissement ont été satisfaites pour la composante Algérie Télécom et en voie de l'être pour l'ARPT. Pour cette dernière, il reste l'approbation par la Banque de la convention de rétrocession d'une partie du prêt avec la Banque algérienne de développement. Algérie Télécom a satisfait, avec un retard de six à 12 mois, à deux des trois « autres conditions » qu'elle doit remplir ; la condition non encore satisfaite porte sur le plan d'apurement des arriérés qui figureront dans le bilan d'ouverture. L'ARPT n'a pas encore satisfait à la seule « autre condition » lui faisant obligation de transmettre à la Banque au plus tard le 31 décembre 2003, le plan de formation de son personnel. Un plan de formation provisoire a été envoyé par l'ARPT à la Banque, qui lui a communiqué ses commentaires en vue de l'amélioration de la version finale du document.

2.2.35 Performance en matière d'acquisition : Les activités d'acquisitions ont commencé avec beaucoup de retard dû entre autres à la relocalisation de la Banque à Tunis (missions reportées, correspondances retardées) et à la non-maîtrise par les deux agences d'exécution des règles de procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens, travaux et services. Algérie Télécom a recruté un bureau de consultant ; le contrat a été signé et envoyé à la Banque. L'ARPT a lancé, le 30 juin 2004, un appel d'offres international pour la fourniture et l'installation d'un système de gestion informatisée du spectre et un système de contrôle du spectre de fréquences radioélectriques. Un deuxième appel d'offres international a été lancé le 16 juillet 2004 pour l'acquisition et l'installation d'un système d'information de gestion. La performance est jugée peu satisfaisante.

2.2.36 Performance financière : aucun engagement ni décaissement n'a été effectué à ce jour. Avec l'adjudication du premier contrat (consultant pour Algérie Télécom), les décaissements débiteront avant la fin de l'année 2004. Ils pourraient connaître une accélération avec l'adjudication au cours du dernier trimestre 2004 des contrats issus des appels d'offres de l'ARPT. La performance financière est jugée satisfaisante.

2.2.37 Activités et réalisations : La réalisation physique n'a pas encore démarré. Il convient cependant de signaler qu'en raison du caractère urgent de certaines acquisitions, Algérie Télécom a déjà procédé à l'acquisition de certains équipements nécessaires à l'interconnexion des nouveaux opérateurs du secteur. La composition des équipements à acquérir pourrait alors subir des modifications, mais restant toujours conforme à l'objectif du projet de mise à niveau du réseau. La performance est jugée peu satisfaisante.

2.2.38 Impact sur le développement : Le projet permettra de couvrir les importants besoins du secteur et mettra à la disposition des opérateurs économiques et de la population des moyens de communications modernes et fiables. L'environnement ainsi créé permettra au pays d'être compétitif dans les échanges économiques. A l'achèvement du projet, Algérie Télécom disposera des capacités techniques et humaines nécessaires au développement du réseau et des services de télécommunications du pays. La performance peut être jugée satisfaisante.

2.2.39 Performance globale : En raison du retard accusé par le projet, la performance globale est présentement peu satisfaisante.

Indicateurs	Réalisations des conditions	Performance en matière d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Évaluation globale
Note	2	1,5	2	1,5	2	1,8

C. SECTEUR INDUSTRIES ET BANQUES

2.2.40 Depuis le début de ses interventions en Algérie, la Banque a financé 3 lignes de crédit dans le secteur Industries et banques, pour un montant total net des annulations de 283,05 millions d'UC, soit 19,01% des engagements nets de la Banque au 31 octobre 2004. Les deux lignes de crédit auprès du CPA, approuvées respectivement en 1988 et 1996, sont achevées. Une seule opération est en cours, la deuxième ligne de crédit à la BADR, qui s'achèvera fin 2004.

2.2.41 L'expérience de la Banque en matière de ligne de crédit est très positive, aussi bien en ce qui concerne l'exécution de la ligne que son impact sur le développement. Aussi la possibilité d'octroyer de nouvelles lignes de crédit a été discutée, mais les autorités ont indiqué que les banques publiques à vocation universelle, ne pouvaient plus bénéficier de la garantie de l'Etat. C'est pourquoi des discussions ont été amorcées avec les banques, en particulier la BADR, pour examiner la possibilité d'octroyer des prêts sans garantie de l'Etat.

C.1 Deuxième ligne de crédit à la Banque de l'Agriculture et du développement Rural (BADR)

Données administratives et financières de base

Numéro du projet : P-DZ-AAZ-003

Numéro de prêt : 2000120000013 et 2000120000014

<u>Montant du prêt initial</u> : 105 millions \$EU ; et 102 millions Euros (soit 156,17 millions UC)	<u>Source</u> : BAD : 156,17 millions UC Gouvernement : 432,06 millions UC	<u>Montant décaissé</u> : (98,66%) 98,29 millions \$EU ; et 102 millions Euros (soit 151,56 millions UC) <u>Solde</u> : 6,71 millions \$EU (4,58 millions UC)
<u>Date d'approbation</u> : 07/07/99	<u>Date de signature</u> : 06/06/00	<u>Date d'entrée en vigueur</u> : 24/08/00
<u>Date limite du dernier décaissement</u> : 31/12/2004	<u>Organe d'exécution</u> : Banque de l'Agriculture et du développement Rural (BADR)	
<u>Dernier rapport d'Audit</u> : 2002 et 2003	<u>Date de dernière supervision</u> : octobre 2003	
<u>Objectif et description</u> : Cette deuxième ligne de crédit a pour objectif sectoriel de contribuer au développement du secteur privé. Une partie du prêt permettra de renforcer les capacités de gestion informatique et la formation du personnel de la BADR.		

2.2.42 Conformité aux conditions du prêt : Les conditions préalables de mise en vigueur du prêt ont été remplies le 24/08/2000 soit moins de 3 mois après sa signature. Le projet a démarré ses activités en juillet 2000 soit un mois après la signature de l'accord de prêt. Toutes les conditions du prêt sont satisfaites. Les autres conditions aussi sont remplies, à savoir : (i) la transmission à la BAD, pour approbation, au plus tard le 31 décembre de chaque année, du programme de formation pour l'année suivante et (ii) la transmission à la BAD, au plus tard le 31 mars de chaque année, de la situation des sommes versées par le Trésor, au 31 décembre de l'année précédente, pour l'assainissement des arriérés des entreprises économiques restructurées ou liquidées. Quant aux conditions générales, les rapports d'avancement et d'audit du projet sont transmis régulièrement à la Banque. La réalisation des conditions du prêt est jugée très satisfaisante.

2.2.43 Performance en matière d'acquisitions : Pour ce qui est de la ligne de crédit, les acquisitions effectuées par les bénéficiaires des sous-projets ont été effectuées conformément aux pratiques commerciales en vigueur en Algérie. La BADR s'est cependant assurée de la conformité de l'éligibilité des fournisseurs et de l'origine des biens aux règles et procédures de la Banque. Pour ce qui est du volet appui institutionnel, les acquisitions des biens, des travaux et des services financés par la Banque s'effectuent conformément aux règles de procédure de la Banque. Hormis la première tranche, dont la Banque a refusé le remboursement, pour non-respect des procédures en matière de passation de marchés, les autres tranches ont respecté les dispositions prévues dans l'accord de prêt, à savoir le matériel informatique doit être acquis par appel d'offres international, et les acquisitions se sont effectuées conformément aux règles de la Banque. La performance en matière d'acquisitions est jugée satisfaisante.

2.2.44 Performance financière : Le taux de décaissement de la ligne de crédit se situe à 97,05%. Le prêt sera entièrement décaissé au 31/12/2004. Les sous-projets imputés sur la ligne de crédit sont au nombre de 157 pour un volume d'investissement d'environ 42,607 milliards de DA, soit environ 533 millions de dollars EU. La participation de la BAD, estimée à 20,619 milliards DA, soit environ 229 millions de dollars EU, ne représente que 48,39% du total des investissements. Ainsi,

la ligne de crédit a permis la mobilisation de ressources dépassant le double du montant du prêt. Ces fonds proviennent des promoteurs des PME/PMI, dont la participation avoisine souvent 50% du coût d'investissement, au lieu des 30% prévus à l'évaluation. Sur la base de l'enveloppe allouée au financement des sous-projets, estimée à 95 millions de dollars EU et 102 millions d'Euros (une enveloppe de dix millions de dollars EU est réservée au programme de modernisation du matériel informatique de la BADR), le niveau d'engagement est de 100%. La performance financière est jugée hautement satisfaisante.

2.2.45 Activités et réalisations : Les ressources de la ligne de crédit ont été orientées essentiellement sur la promotion du secteur privé à travers le financement de sous-projets (157 au total) dans différents secteurs d'activités, principalement l'industrie et l'agro-industrie. La ligne de crédit a par ailleurs réservé une enveloppe d'environ 10 millions de dollars EU pour le renforcement et le développement des capacités informatiques de la BADR et la formation. Ainsi, pour la mise à niveau du système informatique, la BADR a établi un programme de renouvellement de matériel en trois lots, étalés sur une période de trois ans. Les deux premières phases ont été achevées et ont permis le renouvellement des équipements de base pour 204 agences. La troisième phase est consacrée au renouvellement des équipements des dernières 66 agences, de la direction générale et des directions centrales. La performance peut être jugée hautement satisfaisante.

2.2.46 Impact sur le développement : Le programme de crédit de la BADR, financé en partie sur la ligne de crédit BAD, a permis de moderniser et d'accroître les moyens de production de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'industrie. Les projets financés sur cette ligne de crédit ont contribué à la fois à la promotion du secteur privé, notamment la promotion et la relance des PME/PMI, à la création d'emplois, à l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural et à la lutte contre la pauvreté. Au niveau de la répartition sectorielle, il est à noter que 40 % des ressources de la ligne de crédit ont servi au financement de plus de 80 PME/PMI des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie, tandis que le secteur de l'industrie a absorbé 58% du financement. Dans le domaine de l'agroalimentaire, le financement a permis de relancer certaines productions telle que les farines, les corps gras, le conditionnement et l'emballage. A titre d'exemple le financement d'une quinzaine de minoteries a permis d'atteindre l'autosuffisance en production de semoules (1,2 million de tonnes). Au niveau de la création d'emplois, il est à préciser que, sur la base d'une première enquête sommaire concernant une centaine de PME/PMI, le nombre d'emplois créés dépasse déjà 20 000 emplois. Au total, la performance est jugée hautement satisfaisante.

2.2.47 Performance globale : La performance globale du projet est jugée très satisfaisante.

Indicateur	Réalisation des conditions	Performance d'acquisition	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation globale
Note	3	2	3	3	3	2,8

2.3 Projets âgés, projets à problème ou potentiellement à problèmes

2.3.1 Projets âgés : La moyenne d'âge des projets en cours d'exécution en Algérie est de 3,33 ans. Le portefeuille ne comporte aucun projet âgé.

2.3.2 Projets à problèmes ou potentiellement à problèmes: En 2002, le portefeuille de la Banque en Algérie comprenait un projet à problèmes, à savoir le projet de construction du barrage hydro-agricole de Sidi Ben Taïba. A ce jour, le projet est terminé, même si les réalisations physiques ne sont pas finalisées (elles le sont à 80%). La fin des travaux sera financée sur fonds propres, et la mise en eau du barrage est prévue pour la fin de l'année 2004.

2.3.3 Le portefeuille en 2004 comprend un projet à problèmes, le projet de construction du barrage de Koudiat Acerdoune. Une attention particulière devra être accordée à la maîtrise des coûts et des délais. Ce projet à problème représente 13,7% du montant des projets en cours.

2.4 Evaluation de la fréquence des missions de supervision et de leur qualité

2.4.1 Depuis la dernière revue de portefeuille de 2002, la Banque a appliqué les directives exigeant en moyenne 1,5 mission de supervision par an et par projet en cours, malgré le nombre élevé de projets par responsables de projets. En ce qui concerne le projet à problèmes « Construction du barrage de Koudiat Acerdoune », il a fait l'objet de deux missions de supervision en 2003 et en 2004 (mai et septembre).

2.4.2 Les missions de supervision ont permis à la Banque d'établir avec les responsables des projets des rapports professionnels favorables à l'identification rapide des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les projets. Par ailleurs, durant ces deux dernières années, l'amélioration de la situation sécuritaire a permis la visite sur les sites des projets d'infrastructures et ainsi contribué à l'amélioration de la qualité des supervisions.

2.5 Thèmes recoupant plusieurs domaines

2.5.1 La préservation de l'environnement. Dans leur totalité, les projets en cours d'exécution ont fait l'objet de classification environnementale. Conformément à la politique de la Banque en la matière, pour certains de ces projets, des mesures de mitigation ont été incluses dans leur rapport d'évaluation. Régulièrement, notamment à l'occasion des missions de supervision, les agences d'exécution sont sensibilisées sur la nécessité de mettre en œuvre ces mesures ayant pour objet la préservation de l'environnement. Ces dernières années, cette sensibilisation a trouvé un écho d'autant plus favorable que le Gouvernement accorde une grande priorité aux questions environnementales, avec un Ministère à part entière et une politique de l'environnement et du développement durable menée avec intensité dans le cadre du plan national arrêté à cet effet.

2.5.2 Questions de genre. La quasi-totalité des projets en cours d'exécution ne comprend pas de volets spécifiques touchant à la question des disparités liées au genre, car il s'agit pour l'essentiel de projets d'équipements collectifs destinés à l'amélioration des conditions de vie des populations en général. Toutefois, certains de ces projets auront nécessairement un impact positif direct sur les conditions de vie et de travail des femmes. Ainsi, le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Sidi bel Abbés, tout comme le projet de distribution et de transport de gaz, par leur impact respectif, contribueront assurément à réduire sensiblement la pénibilité des travaux ménagers d'une certaine catégorie de femmes.

2.5.3 La lutte contre la pauvreté. A travers son Programme de soutien à la relance économique (PSRE) 2001-2004, complété par le Plan de consolidation de la relance (PCC) 2004-2009, le Gouvernement montre sa détermination à lutter contre le chômage et la pauvreté. En effet, le niveau élevé du chômage (le taux de chômage est estimé à 28% en 2003 et 23% en 2004) et la transition vers l'économie de marché (libéralisation des prix, fin des subventions, accord Union européenne) ont accentué la détérioration des conditions de vie des ménages les plus vulnérables. Ainsi, 14% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté inférieur (311\$EU/an) et les inégalités sont prononcées (20% des plus riches consomment 43% de la production contre 20% des plus pauvres qui consomment 8% de la production). L'Algérie, pays à revenu intermédiaire (1.786 \$EU par habitant en 2003) figure au 107^{ème} rang (sur 174) selon l'indice de développement humain du PNUD. Dans le portefeuille actuel de la Banque, les projets contribuent à la réduction de la pauvreté par le canal de l'emplois (création d'emplois directs ou indirects), de l'accès aux commodités de base (eau et gaz) et du développement des richesses (appui aux PME/PMI).

2.5.4 L'intégration régionale. L'Algérie est un membre de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Dans le portefeuille actuel des projets en cours d'exécution ne figurent pas de projet régional qui concerne deux ou plusieurs pays membres de l'UMA.

2.6 Evaluation générale de la performance du portefeuille

2.6.1 Il ressort de l'évaluation de la performance par projet et par secteur, présentée ci-dessus, que la moyenne globale de la performance consolidée du portefeuille s'établit à 2,3. Aussi, malgré les progrès constatés par les deux parties lors de la revue, la performance est au niveau de 2002, car si l'évolution des projets qui étaient en cours en 2002 est très satisfaisante, des lenteurs et retards dans le démarrage des nouveaux projets sont observés pour les deux projets signés en 2003 et qui n'ont toujours pas enregistré de premier décaissement.

Tableau 3
Evolution de la performance des projets en cours d'exécution

Projets - Note	Autoroute Const.	Transport et dist. de gaz	Barrage K.A en BCR	AEP Sidi Bel Abbes	Appui télécoms	2 ^{ème} ligne BADR	Moy. Projets 2002	Moy. Génér.
2002	-	2,7	1,8	2,5	-	2,4	2,4	-
2004	1,6	2,7 ↔	2 ↑	2,6 ↑	1,8	2,8 ↑	2,5 ↑	2,3

2.6.2 Le rapport de revue de portefeuille de 2002 avait constaté une amélioration de la performance du portefeuille. Cependant, il avait relevé la persistance de quelques problèmes génériques, à savoir : (i) le manque de communication entre la Banque et le Ministère des Finances, la Banque algérienne de développement et les différents organes d'exécution, (ii) la qualité insuffisante des rapports d'audit préparés par l'IGF, (iii) le faible nombre et l'irrégularité du rythme d'envoi des rapports d'avancement trimestriels, (iv) la difficulté de l'emprunteur de préparer dans les délais requis les rapports d'achèvement des projets, (v) les difficultés de communication à travers les moyens électroniques modernes avec les différentes structures impliquées dans la gestion des projets financés par la Banque, et (vi) la non séparation systématique des comptes des projets. Une amélioration est à noter en matière de régularité des rapports d'avancement et d'audit, de séparation des comptes des projets et de préparation des rapports d'achèvement. Par contre, les problèmes de communications et de qualité des rapports d'audits nécessitent des actions complémentaires.

2.6.3 De 2002 à 2003, la communication est restée difficile, les raisons étant notamment les lenteurs dans le traitement des correspondances et la programmation différée des missions, compte tenu du déménagement de la Banque à Tunis. Toutefois, dès le milieu de l'année 2003, suite à la relocalisation de la Banque à Tunis, la communication s'est nettement améliorée entre les deux parties et les contacts entre experts sont devenus fréquents. Les difficultés qui subsistaient concernaient principalement la programmation des missions. Suite à de nombreuses correspondances et à une volonté réciproque de travailler ensemble, il a finalement été convenu de discuter les dates de missions avec la DGRFE avant l'envoi des courriers officiels, ce qui a rendu plus aisée la programmation des missions. Par ailleurs, l'équipe pays avait recommandé qu'une mission de haut niveau puisse se rendre en Algérie, ce qui a été fait mi-juillet 2004. Enfin, avec l'ouverture d'un bureau national à Alger, la communication entre la Banque et la partie algérienne va considérablement s'améliorer.

2.6.4 Le séminaire, en mars 2002 à Alger, à l'intention des auditeurs de l'IGF et des responsables de la gestion comptable des projets BAD, sur « Les Directives de la Banque pour l'établissement des rapports financiers et la révision des comptes de projets » a eu un impact positif sur la transmission des rapports d'audit. Cependant, si le taux de soumission des rapports d'audit est bon, ils ne se conforment pas toujours au format recommandé par la Banque⁴. Une formation spécifique a été demandée par l'IGF. Par ailleurs, un point important a été soulevé par l'IGF, relatif aux retards dans l'information comptable. L'audit ne pouvant être effectué qu'une fois les comptes arrêtés, tout retard dans les avis de décaissements en provenance de la Banque entraîne automatiquement des retards dans les rapports d'audit.

2.6.5 En ce qui concerne le problème du faible nombre et de l'irrégularité du rythme d'envoi des rapports d'avancement trimestriels, une amélioration a été notée, due notamment à l'accroissement de la présence de la BAD auprès des agences d'exécution. Les derniers rapports d'activité reçus concernent le premier et le deuxième trimestre 2004.

2.6.6 Deux rapports d'achèvement ont pu être réalisés (Projet électricité IV et Base de maintenance de Air Algérie) et deux autres sont programmés pour la fin de l'année 2004 (projet de barrage hydro-agricole de Sidi Ben Taïba et construction du Tunnel d'El Achir). Un format-type de rapport d'achèvement a été remis aux intéressés lors de la mission de revue de juillet 2004, et ces derniers se sont engagés à communiquer à la Banque leur rapport dans les délais.

2.6.7 Concernant les communications postales et téléphoniques, la solution passe par la modernisation et le changement du mode de gestion des services de télécommunications en Algérie. Le projet d'appui à la mise à niveau du secteur des postes et télécommunications, financé par la Banque, contribuera à apporter une solution à ce problème. Le ministère des finances bénéficie déjà, pour son personnel d'encadrement (Directeur) des connections internet.

2.6.8 Les projets les plus performants du portefeuille sont par ordre décroissant la deuxième ligne de crédit à la BADR, le projet de transport et de distribution de gaz et le projet d'alimentation en eau potable de Sidi Bel Abbès. Pour ces trois projets, les agences d'exécution et les ministères de tutelle se sont montrés très satisfaits, aussi bien en termes de réalisation que d'impact sur l'économie et les populations. Il est bon de rappeler ici que ces projets avaient rencontré des lenteurs et retards au démarrage, mais qu'une fois ces problèmes réglés, les projets ont donné entière satisfaction. Aussi la comparaison est possible avec les deux nouveaux projets, qui n'ont toujours pas enregistré de décaissement. La non maîtrise des procédures de la Banque en matière d'acquisitions et de décaissements, par les nouvelles agences d'exécution, doit donc être corrigée

⁴ Le non respect des normes d'audit suivantes a été constaté dans les rapports préparés par l'IGF : l'absence de lettre à la Direction et l'absence de date et/ou de signature de certains rapports

dès la mise en vigueur des projets, le séminaire effectué au moment du lancement étant jugé insuffisant par les agences. Des rencontres entre les différentes agences d'exécution doivent également être envisagées, pour capitaliser les expériences et favoriser les échanges d'informations.

2.6.9 En 2002, le portefeuille de la Banque en Algérie comprenait un projet à problèmes, à savoir le barrage hydro-agricole de Sidi Ben Taïba. Aujourd'hui encore, le projet à problèmes est un barrage. L'ANB doit tout mettre en œuvre pour améliorer la qualité des études préalables à la réalisation des grands ouvrages hydrauliques.

2.7 Décaissements

2.7.1 Au 31 octobre 2004, le montant total décaissé s'élevait à 1.276,12 millions d'UC, soit 85,68% des engagements nets des annulations, qui à la même date s'établissaient à 1.489,36 millions d'UC. Le taux de décaissement des projets en cours au 31 octobre 2004 était de 53,88%. Le niveau de ce taux de décaissement ne reflète pas la dichotomie du portefeuille, avec d'un côté des projets très avancés, avec des taux de décaissements supérieurs à 80% et de l'autre deux nouveaux projets, dont les premiers décaissements n'ont pas encore eu lieu.

2.7.2 Des retards de paiement et de transmission des bordereaux de décaissement ont été signalés par le client. Par ailleurs, la Banque algérienne de développement ne les reçoit pas systématiquement, alors que c'est elle qui assure le suivi des décaissements pour la majorité des projets. Enfin, des erreurs ont été relevées sur ces bordereaux, notamment des inscriptions de mouvements sur des contrats ne concernant pas le projet en question, remettant en cause la fiabilité des documents. Ces situations ont été déplorées par la Banque qui a pu faire le point et fournir toutes les informations requises. L'envoi systématique des bordereaux de décaissements à la Banque algérienne de développement fera l'objet d'une attention soutenue. Il pourrait également être souhaitable de donner l'accès à l'emprunteur au système relatif aux transactions sur le projet.

III. EVALUATION DE LA CAPACITE D'EXECUTION ET DE GESTION DES PROJETS

3.1 Performance du Gouvernement et des agences d'exécution

3.1.1 L'amélioration des capacités d'exécution et de gestion des projets en cours lors de la revue de portefeuille de 2002, par les agences d'exécution, s'est traduite par une amélioration de la performance desdits projets et leur achèvement dans les temps impartis. En effet, les agences d'exécution ont acquis une grande expertise et une bonne maîtrise des procédures d'acquisition et de décaissements de la Banque. Leur stabilité institutionnelle et le faible taux de rotation du personnel d'encadrement y ont largement contribué.

3.1.2 Par contre, pour le nouveau projet implanté dans le secteur des télécommunications, l'inexpérience des personnes en charge du projet, pour la partie algérienne et le problème de disponibilité de la Banque, un seul expert en télécommunications pour tous les pays du Maghreb, expliquent en partie les retards accusés. Des formations spécifiques relatives aux procédures de la Banque sont requises et ont été vivement demandées par les deux intervenants (ARPT et Algérie Télécom). Le département des acquisitions est sollicité pour former sur place ces deux agences d'exécution. Pour le projet de contournement de l'autoroute de Constantine, le premier marché n'a toujours pas reçu l'avis de non-objection pour le non respect des procédures de la Banque, notamment en matière de préférence nationale.

3.2 Performance de la Banque

3.2.1 Au cours de la période sous revue (2002-2004), la Banque a intensifié ses actions en direction des projets âgés et à problème, permettant l'achèvement de deux d'entre eux dès le début de l'année 2004. Deux autres projets seront finalisés fin 2004. Pour ces projets, les interventions se soldent par des résultats positifs, aussi bien en termes de réalisations physiques que d'impact socio-économique. L'intensification des communications téléphoniques avec les responsables locaux, les missions de supervision, comme la célérité dans les correspondances et les relances systématiques, ont contribué à ces résultats.

IV. COORDINATION DE L'AIDE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

4.1 Capacité du Gouvernement à coordonner l'aide extérieure

4.1.1 Depuis 1997, c'est au niveau de la Direction Générale des Relations Financières Extérieures (DGRFE), logée au sein du Ministère des finances, qu'est centralisé l'essentiel de l'aide extérieure. Une exception, cependant, la coopération avec l'Union européenne est gérée au niveau du Ministère des Affaires Etrangères. La DGRFE est une structure très souple et très active, qui coordonne et fait le suivi du financement extérieur, de l'exécution ainsi que de la gestion des projets éligibles aux financements extérieurs. Périodiquement, la DGRFE organise des réunions avec les agences d'exécution et les représentants de leur ministère de tutelle respectif, pour procéder à la revue de la gestion et de l'exécution des projets, ainsi qu'à l'identification et à la solution des problèmes en instance avec les bailleurs de fonds. Au niveau des ministères de tutelle, dont dépendent les différentes agences d'exécution des projets financés, ce sont les directions des études ou de planification qui sont responsables de la coordination et du suivi des projets. La DGRFE a précisé le rôle du ministère des finances dans la nouvelle coopération avec la Banque et la centralisation des informations, aussi bien au niveau de la programmation des missions que des discussions sur les perspectives avec les départements sectoriels.

4.1.2 Dans la gestion de ses rapports et actions avec les bailleurs de fonds internationaux, l'Algérie n'utilise pas de mécanisme formel de concertation, du type table ronde ou groupe consultatif. Il arrive toutefois que les bailleurs de fonds soient associés à titre d'observateurs à certains forums nationaux visant à formuler des politiques sur des questions majeures d'ordre économique et social. Cela est le cas par exemple, pour la lutte contre le criquet pèlerin. Cependant, cette absence de mécanisme formel de concertation au niveau du gouvernement n'empêche pas les différents bailleurs de fonds qui interviennent dans le pays de se concerter bilatéralement et régulièrement. Ces concertations existent entre la BAD et les institutions de Bretton Woods, ainsi qu'avec la FAO, le PNUD et l'Union européenne. Elles consistent en des échanges de vues sur les questions de développement économique et social en Algérie et échanges d'informations, qualitatives comme quantitatives. A l'instar de la Banque, la BEI et l'AFD ont été informées de la nouvelle approche en matière de coopération avec les bailleurs internationaux, à savoir la centralisation par le ministère des finances.

4.2 Evaluation de la capacité de la Banque à coordonner avec les autres bailleurs de fonds

4.2.1 Le cofinancement des projets avec d'autres bailleurs de fonds est un moyen d'action qui a été retenu pour la mise en œuvre de la stratégie d'intervention contenue dans le DSP 2000-2002. Cependant, malgré les échanges nombreux et fructueux que la Banque a eu avec les autres bailleurs de fonds représentés ou non en Algérie, ceux-ci n'ont pas permis d'aboutir à des cofinancements de nouvelles opérations. Il convient de noter que d'une manière générale, les cofinancements des prêts/projets sont très rares en Algérie.

4.2.2 Depuis le milieu de l'année 2003, la Banque mondiale a invité la Banque à collaborer pour la réalisation de la revue des dépenses publiques (PER). La réalisation de cette mission étant subordonnée à l'accord de dates par les autorités algériennes, cette mission a été plusieurs fois reportée et n'a pu avoir lieu à ce jour. La BEI a également approché la Banque, et une première rencontre de prise de contact a eu lieu à Alger, en juillet 2004

4.3 Evaluation de la performance des autres bailleurs de fonds dans les projets cofinancés

4.3.1 Le portefeuille de la Banque ne comporte aucun projet cofinancé. A défaut de projets cofinancés en Algérie, les autres bailleurs de fonds se prêtent volontiers à l'exercice consistant à partager avec la Banque l'expérience accumulée dans les opérations qu'ils financent dans le pays ; de même, qu'ils mettent à la disposition de la Banque des informations et des études sectorielles dont les contenus contribuent à la qualité de l'évaluation des projets financés par la Banque.

V. REMBOURSEMENTS DES PRETS ET SOUSCRIPTION AU CAPITAL DE LA BANQUE

5.1 L'Algérie n'a pas d'arriérés au titre des remboursements des prêts et des souscriptions au capital de la Banque. L'Algérie s'est toujours acquittée avec promptitude de ses obligations financières vis-à-vis de la Banque.

5.2 Pour des raisons internes de gestion de sa dette extérieure, l'Algérie a effectué un remboursement par anticipation au début de l'année 2004, d'un montant de 415,73 millions d'UC. Les projets concernés sont au nombre de douze, à savoir les trois programmes multisectoriels, le projet du secteur social, quatre projets du secteur des transports, trois de l'agriculture et un du secteur des équipements collectifs (cf. annexe VIII pour le détail des opérations concernées).

VI. INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE

6.1 Problèmes potentiels et solutions préconisées

6.1.1 Les efforts consentis par les deux parties, en vue d'améliorer la performance du portefeuille, n'ont pas permis de régler l'ensemble des problèmes qui avaient été constatés lors de la dernière revue de portefeuille, et les différentes recommandations émises alors n'ont pas toutes été mises en œuvre.

6.1.2 La visite du Vice-Président à Alger les 17 et 18 juillet 2004, a eu un impact positif sur la communication entre l'Algérie et la Banque, mais il convient de maintenir le contact de manière régulière. L'ouverture du bureau national contribuera également à renforcer davantage la communication. En outre, il a été recommandé d'organiser le programme de missions en collaboration avec la DGRFE, pour une plus grande efficacité des missions.

6.1.3 Pour ce qui est de la qualité des rapports d'audit, suite à la mission d'AUDT en Algérie en septembre 2004, il a été convenu d'effectuer une formation spécifique en faveur de l'IGF, dont les dates restent à déterminer. Pour régler temporairement le problème, la mission a remis des formats types de rapports d'audit à l'IGF, afin de les assister dans l'élaboration des rapports. Par ailleurs, l'IGF devra être associée de manière plus étroite aux activités de suivi et de gestion du portefeuille (participation aux missions de supervision et de revue).

Tableau 4
Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de la précédente revue de portefeuille

RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2002	FAIT	NON FAIT	REMARQUE
Poursuivre et intensifier les efforts visant à améliorer la communication entre la Banque, le Ministère des Finances, la Banque algérienne de développement et les différents organes d'exécution	A partir du deuxième semestre 2003		L'ouverture du bureau national sera un élément clé
Maintenir la pratique de la mise en place de fonds de roulement appropriés pour certains projets	Pour certains projets		
Communiquer régulièrement au Gouvernement les avis de décaissement des prêts	Au niveau des agences d'exécution	Au niveau de la Banque algérienne de développement	
Contribuer à l'élaboration des termes de référence de la mission de chaque audit relatif à un projet financé par la Banque		Des documents ont été distribués lors du séminaire de mars 2002.	Un format standard a été donné lors de la mission de juillet 2004 en attendant l'organisation d'une formation spécifique
Organiser, au moins une fois tous les deux ans, une mission de supervision financière pour les projets en cours d'exécution	Fait		
Systématiser au moins une fois par an une mission de dialogue sur le portefeuille	Fait		Notamment à l'occasion des supervisions
Prévoir une formation sur les règles et procédures d'acquisition des biens et travaux à l'occasion de chaque mission de lancement	Séminaires faits pour les nouveaux projets, lors du lancement		Les nouvelles agences souhaitent une formation approfondie
Appliquer rigoureusement le plan d'amélioration du portefeuille qui a été élaboré à l'issue de la présente revue de portefeuille et s'en servir comme un élément de base du dialogue avec les autorités algériennes sur les insuffisances du portefeuille	Fait		
Produire et transmettre à la Banque les rapports d'audit pour l'année 2000	Fait		
Instaurer la pratique d'une comptabilité propre au projet financé par la Banque	Pour les nouveaux projets		
Mettre en œuvre les différentes recommandations des missions de supervision	Suivi par le ministère des finances		
Mettre en œuvre les différentes recommandations des rapports d'audit des projets	Pour certains projets		
Examiner scrupuleusement la capacité d'exécution des travaux des entreprises retenues pour l'exécution des travaux au niveau des projets	Systématiquement lors des missions de supervision et confirmé dans les rapports d'achèvement.		
Améliorer la programmation des projets à proposer au financement de la Banque de manière à permettre une préparation et une évaluation plus sereines des nouveaux projets		Aucune action n'a été prise dans ce sens	Le ministère des finances a informé la Banque qu'il est seul habilité à discuter du cadre de coopération avec la Banque.

6.1.4 Enfin, les difficultés rencontrées sur le projet de construction du barrage de Koudiat Acerdoune mettent en exergue un problème récurrent, relatif à la qualité des études de faisabilité des projets. Il est recommandé d'approfondir les études préalables à la réalisation des projets, en particulier pour les grands ouvrages hydrauliques.

6.2 Plan d'actions pour améliorer la performance du portefeuille

Le plan d'actions détaillé pour l'amélioration de la performance du portefeuille de la Banque ainsi que le calendrier d'exécution de mise en œuvre sont présentés à l'annexe V. Il vise à répondre aux quatre problèmes génériques du portefeuille que sont i) la communication ; ii) la qualité des rapports d'audits ; iii) le manque de maîtrise des procédures de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition des biens et services par les nouvelles agences et iv) les difficultés techniques rencontrées dans la réalisation des ouvrages hydrauliques.

6.3 Leçons à tirer pour les futurs DSP et Revue de portefeuille

6.3.1 La présente revue de portefeuille a permis de constater les effets positifs des recommandations faites par le Rapport de revue de portefeuille de 2002. La multiplication des missions de supervision et de dialogue sur le portefeuille, ainsi que les efforts consentis pour améliorer la communication entre la Banque et les agences d'exécution ont porté leurs fruits. Les deux parties se sont également accordées sur l'importance de la préparation des projets, notamment en mettant un accent particulier sur la qualité des études techniques, afin d'éviter les problèmes d'avenants rencontrés par le passé.

6.3.2 Le gouvernement a encore réitéré son souhait de voir la performance du portefeuille améliorée pour une nouvelle coopération. Il a informé la mission que la coopération sera désormais plus axée sur l'assistance technique en matière d'expertise et sur l'appui au développement du secteur privé. Cette nouvelle coopération devra s'inscrire dans un cadre bien défini et coordonné au niveau du ministère des finances.

6.3.3 Enfin, il est à noter que parmi les différentes opérations financées en Algérie, les programmes de réformes se sont exécutés dans les délais et ont atteint leurs objectifs, soit une expérience très positive de la Banque en la matière avec l'Algérie. Compte tenu des grands chantiers de réformes mis en œuvre en Algérie, la Banque pourra apporter son assistance sous forme « d'appui aux réformes ». Les expériences similaires dans les pays voisins que sont le Maroc et la Tunisie, notamment en matière de réformes financières et de compétitivité, pourront être partagées et adaptées à la situation algérienne.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusion

La revue de portefeuille a permis d'examiner de manière détaillée l'ensemble des opérations en cours d'exécution en Algérie. La note moyenne de 2,3 qui sanctionne l'évaluation de l'ensemble du portefeuille reflète la gestion et l'exécution globalement satisfaisante constatée depuis l'année 2000 par les différentes missions de supervision, de suivi et de revue. Toutefois, elle ne reflète pas la grande disparité de performance entre d'un côté, des projets qui atteignent, voire dépassent leurs objectifs, et d'un autre, des projets qui sont bloqués ou enregistrent des difficultés et retards dans le démarrage. Aussi, l'objectif actuellement poursuivi au niveau du portefeuille est d'améliorer sa qualité, en accélérant le démarrage effectif des nouveaux projets et en assurant une supervision renforcée du projet à problèmes.

Par ailleurs, l'évaluation de l'impact social des projets reste assez succincte, compte tenu du manque de critères spécifiques définis au moment de l'évaluation des projets. Aussi conviendra-t-il, lors de l'évaluation des futurs projets, de bien préciser et définir les indicateurs d'impact social, en donnant leur niveau ex-ante, au moment de l'évaluation, et en précisant le mode de calcul, pour une mesure ex-post.

7.2 Recommandations

A l'issue de cette revue des opérations, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des deux parties:

la Banque :

- Poursuivre et intensifier les efforts visant à améliorer la communication entre la Banque, le Ministère des Finances, la Banque algérienne de développement et les différents organes d'exécution, en (i) ayant des échanges en amont pour la programmation des missions (au niveau de la DGRFE pour la partie algérienne et de ONCB pour la Banque) et (ii) s'appuyant sur le bureau de l'Administrateur en cas de besoin ;
- Organiser une formation en direction des agents de l'IGF et élaborer systématiquement les termes de référence des missions de chaque auditeur relatives aux projets financés par la Banque et s'assurer que l'IGF en est le premier destinataire;
- Organiser une formation sur les règles de procédures d'acquisition des biens et travaux en direction des nouvelles agences (ARPT et Algérie Télécom) ;

le Gouvernement

- Renforcer davantage la communication entre la Banque, le Ministère des Finances, la Banque algérienne de développement et les différents organes d'exécution, notamment en recourant au système de courrier électronique ;
- Veiller à la soumission régulière et à l'amélioration de la qualité des rapports d'audit ;
- S'assurer de l'instauration d'une comptabilité propre aux projets financés par la Banque ;
- Organiser des rencontres entre la Banque et les agences d'exécution lors de missions spécifiques pour capitaliser les expériences en matière d'acquisition des biens et services ;
- Assurer le respect des calendriers des décaissements des prêts et des calendriers d'exécution des activités des projets par les agences d'exécution ;
- Améliorer la qualité des études techniques préalables à la réalisation des projets, en particulier pour les grands ouvrages hydrauliques.

Recommandation spécifique

- Finaliser l'étude de réorganisation de l'ANB et s'assurer de la mise en œuvre des recommandations.

ALGERIE: LISTE DES OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE
(Montants en millions d'UC)

Annexe I

PROJETS	PRETS BRUTS		ANNULATIONS		PRETS NETS		DECAISSEMENTS		% DECAISSEMENTS		APPROB	SIGNAT	MIS VIG	CLOTURE	OBSERVATIONS
	BAD	FAD	BAD	FAD	BAD	FAD	BAD	FAD	BAD	FAD					
1 AGRICULTURE															
BOUNAMOUSA I	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00	0,00	100,00	0,00	23/03/71	08/02/72	30/06/72	31/12/75	Achevé
BOUNAMOUSA II	2,40	0,00	0,00	0,00	2,40	0,00	2,40	0,00	100,00	0,00	11/06/73	16/01/74	06/10/74	31/03/81	Achevé
Ligne de crédit à la BADR	60,00	0,00	4,70	0,00	55,30	0,00	55,30	0,00	100,00	0,00	22/12/86	03/10/87	01/08/88	31/12/94	Achevé
Programme de dévelop avicole	96,80	0,00	1,88	0,00	94,92	0,00	94,92	0,00	100,00	0,00	14/12/87	24/01/89	09/04/92	31/12/97	Achevé/RAP fait
Programme de dévelop du moy Chelif	68,16	0,00	53,32	0,00	14,84	0,00	14,84	0,00	100,00	0,00	18/04/89	30/03/90	24/05/91	31/12/98	Achevé
Etude périmètre irriguée Harba	0,00	0,69	0,00	0,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	01/05/93	02/08/93			Annulé
Barrage Sidi Ben Taiba	50,60	0,00	33,37	0,00	17,23	0,00	17,23	0,00	100,00	0,00	31/08/93	17/09/93	24/05/94	31/12/03	En cours d'exécution
Total 1	280,96	0,69	93,27	0,69	187,69	0,00	187,69	0,00	100,00	0,00					
2 TRANSPORTS															
Route El Goléa In Sala	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00	0,00	100,00	0,00	21/07/71	02/08/72	15/05/72	31/12/75	Achevé
Base de Maintenance d'Air Algerie	40,17	0,00	0,38	0,00	39,79	0,00	39,79	0,00	100,00	0,00	18/09/89	02/07/91	27/08/91	31/12/99	Achevé/RAP fait
Nouveau Tunnel d'el Achir	49,08	0,00	0,79	0,00	48,29	0,00	48,29	0,00	100,00	0,00	17/06/91	11/03/91	06/03/93	31/12/01	Achevé
Tunnel El achir II	19,06	0,00	14,35	0,00	4,71	0,00	4,71	0,00	100,00	0,00	31/11/00	5/10/01	12/03/02	31/12/04	En cours d'exécution
Renforcement routier	36,00	0,00	20,72	0,00	15,28	0,00	15,28	0,00	100,00	0,00	25/03/92	26/11/92	05/06/93	31/12/99	Achevé
Equipement du port de Djen Djen	21,80	0,00	2,22	0,00	19,58	0,00	19,58	0,00	100,00	0,00	24/11/93	31/03/94	15/06/95	31/12/99	Achevé
Contournement autoroute de Constantine phase 1	25,75	0,00	1,22	0,00	24,53	0,00	24,53	0,00	100,00	0,00	22/11/95	15/05/96	13/02/97	31/12/00	Achevé
Contournement autoroute de Constantine phase 2	52,41	0,00	0,00	0,00	52,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4/12/02	02/06/03	24/11/03	31/12/07	En cours d'exécution
Total 2	247,27	0,00	39,68	0,00	207,59	0,00	155,17	0,00	74,75	0,00					
3 EQUIPEMENTS COLLECTIFS															
Electricité I	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00	0,00	100,00	0,00	02/10/76	04/05/76	30/05/78	31/12/80	Achevé
Electricité II	5,00	0,00	1,62	0,00	3,38	0,00	3,38	0,00	100,00	0,00	28/12/77	13/02/78	30/10/80	31/12/80	Achevé
Electricité III	5,00	0,00	0,67	0,00	4,33	0,00	4,33	0,00	100,00	0,00	31/08/93	23/10/78	30/11/81	31/12/80	Achevé
Barrage Koudiat Acerdoune enrochement	106,40	0,00	97,24	0,00	9,16	0,00	9,16	0,00	100,00	0,00	31/08/93	17/09/93	08/01/94	31/12/99	Annulé
Barrage Koudiat Acerdoune béton compacte	59,66	0,00	0,00	0,00	59,66	0,00	21,22	0,00	35,57	0,00	04/10/00	24/04/01	01/08/01	31/12/04	En cours d'exécution*
Projet Electricité IV	57,70	0,00	2,94	0,00	54,77	0,00	54,77	0,00	100,00	0,00	20/09/94	01/09/95	09/04/95	30/06/01	Achevé/RAP fait
Transport et distribution de gaz	102,72	0,00	63,84	0,00	38,87	0,00	32,56	0,00	83,75	0,00	08/07/98	14/12/98	05/07/99	31/12/04	En cours d'exécution
AEP de Sidi Bel Abbes	47,77	0,00	0,00	0,00	47,77	0,00	30,12	0,00	63,06	0,00	12/09/98	27/05/99	04/05/00	31/12/04	En cours d'exécution*
Total 3	389,25	0,00	166,31	0,00	222,95	0,00	160,54	0,00	72,01	0,00					
4 TELECOM															
Mise à niveau et appui au secteur	82,06	0,00	0,00	0,00	82,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	03/07/02	03/01/03	03/07/03	31/12/07	En cours d'exécution
Total 4	82,06	0,00	0,00	0,00	82,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

5 INDUSTRIES ET BANQUES															
Ligne de crédit au CPA	40,00	0,00	0,58	0,00	39,42	0,00	39,42	0,00	100,00	0,00	23/08/88	02/10/89	01/05/90	30/06/95	Achevé
Appui institutionnel au CDTA	0,00	1,44	0,00	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27/01/92	05/08/92			Annulé
2ème Ligne decrédit au CPA	100,00	0,00	12,54	0,00	87,46	0,00	87,46	0,00	100,00	0,00	12/10/96	05/07/97	18/07/97	31/12/00	Achevé
2ème ligne de crédit à la BADR	156,17	0,00	0,00	0,00	156,17	0,00	151,56	0,00	97,05	0,00	07/07/99	06/06/00	28/08/00	31/12/04	En cours d'exécution
Total 5	296,17	1,44	13,12	1,44	283,05	0,00	278,44	0,00	98,37	0,00					
6 SOCIAL															
Renforcement de l'enseignement technique	81,00	0,61	22,63	0,00	58,37	0,61	46,57	0,25	80,63	41,00	18/12/89	26/07/91	06/12/92	30/06/00	Achevé/RAP fait
Total 6	81,00	0,61	22,63	0,00	58,37	0,61	46,57	0,25	80,63	41,00					
7. MULTISECTEUR															
Programme de renforcement économique	150,00	0,00	0,05	0,00	149,95	0,00	149,95	0,00	100,00	0,00	17/04/90	30/05/90	16/07/90	30/06/94	Achevé/RAP fait
PACEF	150,00	0,00	2,98	0,00	147,02	0,00	147,02	0,00	100,00	0,00	24/06/92	08/07/92	12/10/92	30/06/97	Achevé/RAP fait
Programme d'ajustement structurel	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00	0,00	100,00	0,00	12/10/96	27/03/97	29/06/97	31/12/99	Achevé/RAP fait
Total 7	450,00	0,00	3,03	0,00	446,97	0,00	446,97	0,00	100,00	0,00					
GRAND TOTAL (1 à 7)	1826,71	2,74	338,652	2,13	1488,07	0,61	1275,36	0,25	85,71	41,00					

EVALUATION RECAPITULATIVE DE LA PERFORMANCE
PAR SECTEUR ET PAR PROJET

<i>SECTEUR/PROJET</i>	<i>Conditions Du prêt</i>	<i>Acquisit. Biens et Services</i>	<i>Perform. Financière</i>	<i>Activités et Réalizations</i>	<i>Impact sur Développe -ment</i>	<i>Evaluation Globale</i>
SECTEUR DES TRANSPORTS	2,5	1	1,3	1,5	2	1,6
1. Autoroute de Constantine	2,5	1	1,3	1,5	2	1,6
SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS	2,1	2,7	2,3	2,1	3	2,4
2. Transport et distribution de gaz	2,3	3	2,5	2,8	3	2,7
3. Barrage de Koudiat Acerdoune	2	2	2	1	3	2,0
4. Barrage de Sidi Bel Abbes	2	3	2,5	2,5	3	2,6
TELECOMMUNICATIONS	2	1,8	2	1,5	2	1,8
5. Appui au secteur	2	1,5	2	1,5	2	1,8
SECTEUR INDUSTRIE ET BANQUES	3	2	3	3	3	2,8
6. Deuxième ligne de crédit à la BADR	3	2	3	3	3	2,8
MOYENNE GLOBALE	2,3	2,1	2,2	2,0	2,7	2,3

PROJET D'AUTOROUTE DE CONSTANTINE

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	-
Acquisition de biens et travaux	1
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	1
Flux des décaissements	0
Gestion des coûts	-
Performance des co-financiers	-
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-
Performances des entreprises	-
Performance de la direction du projet	2
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	-
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	-
Taux de rentabilité attendu	-
F. Evaluation globale	1,6
A l'heure actuelle	
Evaluation dans le temps	
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

PROJET DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	NOTES	
	Rapport précédent	Présent rapport
Indicateurs		
A. Condition du prêt		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3	3
Respect des conditions générales	-	2
Respect des autres conditions	-	2
B. Acquisition des biens et services		
Acquisition de services des consultants	-	3
Acquisition de biens et travaux	3	3
C. Performance financière		
Disponibilité de devises	3	3
Disponibilité de monnaie locale	3	3
Flux des décaissements	-	2
Gestion des coûts	-	2
Performance des co-financiers	-	-
D. Activités et réalisations		
Respect du calendrier d'exécution	2	3
Performance des assistants ou des assistants techniques	-	3
Performances des entreprises	-	3
Performance de la direction du projet	2	2
E. Impact sur le développement		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	3
Taux de rentabilité attendu	2	3
F. Evaluation globale		
A l'heure actuelle	2,7	2,7
Evaluation dans le temps	3	
Légende :		
3= Hautement satisfaisant		
2= Satisfaisant, quelques problèmes		
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves		

PROJET DE BARRAGE EN BETON COMPACTE DE KOUDIAT ACERDOUNE

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	NOTES	
	Rapport précédent	Présent rapport
A. Condition du prêt		
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	1	3
Respect des conditions générales	2	1
Respect des autres conditions	2	2
B. Acquisition des biens et services		
Acquisition de services des consultants	2	2
Acquisition de biens et travaux	2	2
C. Performance financière		
Disponibilité de devises	SO	3
Disponibilité de monnaie locale	3	3
Flux des décaissements	0	2
Gestion des coûts	2	0
Performance des co-financiers	SO	SO
D. Activités et réalisations		
Respect du calendrier d'exécution	0	0
Performance des assistants ou des assistants techniques	2	1
Performances des entreprises	2	2
Performance de la direction du projet	1	1
E. Impact sur le développement		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	3	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	3
Taux de rentabilité attendu	2	3
F. Evaluation globale		
A l'heure actuelle	1,8	2,0
Evaluation dans le temps	2	
Légende :		
3= Hautement satisfaisant		
2= Satisfaisant, quelques problèmes		
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves		

PROJET D’AEP DE SIDI BEL ABBES

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	NOTES	
	Rapport précédent	Présent rapport
Indicateurs		
A. Condition du prêt		
Respect des conditions préalables à l’entrée en vigueur	2	2
Respect des conditions générales	2	2
Respect des autres conditions		2
B. Acquisition des biens et services		
Acquisition de services des consultants	3	3
Acquisition de biens et travaux	3	3
C. Performance financière		
Disponibilité de devises	3	3
Disponibilité de monnaie locale	3	3
Flux des décaissements	2	2
Gestion des coûts	2	2
Performance des co-financiers		
D. Activités et réalisations		
Respect du calendrier d’exécution	2	2
Performance des assistants ou des assistants techniques		3
Performances des entreprises		3
Performance de la direction du projet	2	2
E. Impact sur le développement		
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	3	3
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d’investissement du projet	2	3
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	3
Taux de rentabilité attendu	2	3
F. Evaluation globale		
A l’heure actuelle	2,54	2,6
Evaluation dans le temps	2,59	
Légende :		
3= Hautement satisfaisant		
2= Satisfaisant, quelques problèmes		
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près		
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves		

PROJET D'APPUI AU SECTEUR DES TELECOMMUNICATIONS

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	
Indicateurs	NOTES
A. Condition du prêt	
Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur	3
Respect des conditions générales	2
Respect des autres conditions	1
B. Acquisition des biens et services	
Acquisition de services des consultants	2
Acquisition de biens et travaux	1
C. Performance financière	
Disponibilité de devises	3
Disponibilité de monnaie locale	3
Flux des décaissements	0
Gestion des coûts	-
Performance des co-financiers	-
D. Activités et réalisations	
Respect du calendrier d'exécution	1
Performance des assistants ou des assistants techniques	-
Performances des entreprises	-
Performance de la direction du projet	2
E. Impact sur le développement	
Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	-
Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2
Taux de rentabilité attendu	
F. Evaluation globale	
A l'heure actuelle	1,8
Evaluation dans le temps	
Légende :	
3= Hautement satisfaisant	
2= Satisfaisant, quelques problèmes	
1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près	
0= Très peu satisfaisant, problèmes graves	

DEUXIEME LIGNE DE CREDIT A LA BADR

CRITERES DE PERFORMANCE DES PROJETS	NOTES	
	Rapport Précédent	Présent rapport
A. Condition du prêt Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur Respect des conditions générales Respect des autres conditions	3 2	3 3
B. Acquisition des biens et services Acquisition de services des consultants Acquisition de biens et travaux	S.O. 2	S.O. 2
C. Performance financière Disponibilité de devises Disponibilité de monnaie locale Flux des décaissements Gestion des coûts Performance des co-financiers	2 2 2 2	3 3 3 3
D. Activités et réalisations Respect du calendrier d'exécution Performance des assistants ou des assistants techniques Performances des entreprises Performance de la direction du projet	3 SO SO 2	3 SO SO 3
E. Impact sur le développement Probabilité de réalisation des objectifs du projet Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet Contribution du projet au renforcement des capacités institutionnelles Taux de rentabilité attendu	3 3 3 SO	3 3 3 SO
F. Evaluation globale A l'heure actuelle Evaluation dans le temps	2,4 2,5	2,8
Légende : 3= Hautement satisfaisant 2= Satisfaisant, quelques problèmes 1= Peu satisfaisant, la Banque doit suivre de près 0= Très peu satisfaisant, problèmes graves		

INDICATEURS DE PERFORMANCES

INDICATEURS	2000	2002	2004*
Portefeuille global			
Nombres de projets	28	31	32
Engagements nets (millions UC)	1.499,19	1.466,16	1.489,36
Décaissements (millions UC)	904,76	1.129,66	1.276,12
Taux de décaissement	60,35%	77%	85,68%
Nombre projets à problème	5	1	1
Projets en cours			
Nombre de projets actifs	11	10	6
Engagements nets (millions UC)	618,98	596,28	436,95
Taux de décaissement	37,51%	44,46%	53,88%
Moyenne d'âge des projets	4,7	6,2	3,33
Note de performance	2,1	2,3	2,3

* au 31 octobre 2004, hors dons d'urgence

ALGERIE : MATRICE D' ACTIONS POUR L' AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DU PROTEFEUILLE

	Problèmes rencontrés	Actions mises en oeuvre	Actions requises	Indicateur	Date
<u>Problèmes génériques</u>					
Communication entre la Banque et la partie algérienne, programmation des missions	Manque de communication et d'harmonisation des programmes de missions, entraînant des reports et modifications	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des correspondances initiées - Echanges d'informations avec les agences d'exécution - Privilégier les contacts directs entre les task managers de la Banque et les gestionnaires de projet nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation de la programmation des missions, à la DGRFE pour la partie algérienne et à ONCB pour la Banque - Maintien des relations par des appels fréquents et des échanges d'informations - Discussions et recherche de solutions avec les intéressés avant correspondance officielle. 	- ONCB centralise la gestion de la programmation des missions	Dès juillet 2004
Transmission des documents relatifs aux décaissements	Omission de certains destinataires privilégiés et erreurs dans les bordereaux	<ul style="list-style-type: none"> - Séance de travail sur documents - Remise des derniers bordereaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser la liste des destinataires - Vérifier la qualité des bordereaux à envoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - La BalD reçoit les avis - Les avis sont fiables 	Dès troisième trimestre 2004 Dès troisième trimestre 2004
Absence de termes de référence spécifique à chaque projet pour les audits	Mauvaise qualité des rapports, un format type de termes de référence pour les audits, alors que des TDR spécifiques avaient été retenus, retards dans les transmissions de rapports	<ul style="list-style-type: none"> - Remise d'un format type de rapport 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation spécifique pour les agents de l'IGF - Elaboration des TDR pour les audits de chaque projet - Implication des auditeurs dans les missions de supervision - Transmission des avis de décaissements à temps 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation effectuée - TDR élaborés - IGF sur la liste de présence - Dates d'envoi des avis 	1 ^{er} semestre 2005 Lors des missions
Passation des marchés et décaissements	Manque de maîtrise des procédures de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition des biens et services	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire sur les procédures à chaque lancement de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation spécifique de PPRU et FFCO en faveur des nouvelles agences d'exécution des projets - Suivi des personnes en charge des projets (téléphones, correspondance, missions) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation effectuée - Temps de réponse aux courriers 	1 ^{er} semestre 2005

Difficultés de communication à travers les moyens électroniques modernes avec les différentes structures impliquées dans la gestion des projets financés par la Banque	Raccordement non systématique à l'Internet	- Appui au secteur des télécoms		- Nombre d'agences et partenaires raccordés à Internet	2006
Fourniture tardive aux agences d'exécution des informations financières par les services chargés des décaissements au niveau de la Banque.		- Envoi du résumé des décaissements mensuel systématique	- Traitement dans les délais des demandes de décaissement - Envoi systématique des avis de décaissement aux intéressés et au ministère des Finances - Contact direct avec les comptables ou financiers des projets	- Temps de réponse face à une demande de décaissement	
<u>Problèmes spécifiques</u>					
Contournement de l'Autoroute de Constantine II	Lenteur dans le démarrage, erreur dans l'évaluation des offres selon la préférence nationale	- Correspondances explicatives - Discussions avec les responsables	- Transmettre la traduction certifiée du document pour la condition de 1 ^{er} décaissements relative à l'indemnisation des populations - Reprendre l'évaluation des offres selon les procédures de la Banque - Adjuger le marché	- Traduction transmise - Avis de non objection donné par la Banque - Démarrage des travaux	Fin 2004 Fin 2004 Début 2005
Appui et mise à niveau du secteur des Télécommunications	Lenteur dans le démarrage, manque de maîtrise des procédures de la Banque	- Intensification des missions de supervision	- Formation spécifique en direction des responsables du projet - Renforcement du nombre d'experts en télécommunications à la Banque	- Formation effectuée - Recrutement d'un expert en télécoms	1 ^{er} semestre 2005 2005
Barrage de Koudiat Acerdoune en béton compacte	Glissement de terrain, réévaluation de la technologie, des coûts et des délais	- Etudes en cours	- Elaborer un plan d'actions suite à la réunion de chantier les 7 et 8 septembre 2004	- Proposition retenue - Mise en œuvre du plan d'action	Novembre 2004 2005
AEP de Sidi Bel Abbes	Retard dans la mise en œuvre de la composante J		- Introduire une demande de prorogation d'un an	- Demande de prorogation accordée	Fin 2004

ALGERIE : MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS DU PORTEFEUILLE

Problèmes communs	Contournement de l'autoroute de Constantine phase II	Transport et Distribution de gaz	Barrage de Koudiat Acerdoune en béton compacté	Alimentation en eau potable de Sidi Bel Abbès	Appui et mise à niveau du secteur des télécoms	2ème ligne de crédit à la BADR
Manque de communication		x	x		x	
Non maîtrise des règles de procédures d'acquisition	x				x	
Régularité et fiabilité des avis de décaissement de la Banque		x	x	x		
Qualité des rapports d'audit soumis à la Banque		x	x	x		
Retard d'exécution physique			x	x		
Lenteurs au démarrage	x				X	x
Retard dans la mise en vigueur	X	X	X			X

ALGERIE : MATRICE DES QUESTIONS TRANSVERSALES COUVERTES PAR LE PORTEFEUILLE

Questions	Contournement de l'autoroute de Constantine II	Transport et Distribution de gaz	Barrage de Koudiat Acerdoune en béton compacté	Alimentation en eau potable de Sidi Bel Abbès	Appui et mise à niveau du secteur des télécoms	2ème ligne de crédit à la BADR
Environnement	X	X	X	x		
Questions genre	X	X	x	x	X	X
Approche participative		X		x		
Lutte contre la pauvreté	X	X	x	x	X	X
Population		x	x	x		

LISTE DES PROJETS CONCERNES PAR LE REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION

N° prêt	Libellé projet	Monnaie	En Monnaie			Equivalent en UC		
			Principal	Charges	Total	Principal	Charges	Total
2000190000012	CONSTRUCTION BARRAGE DE KOUDIAT ACERDOUNE	EUR	3,869,999.47	152,563.97	4,022,563.44	3,288,019.94	129,621.04	3,417,640.98
2000190000012	CONSTRUCTION BARRAGE DE KOUDIAT ACERDOUNE	JPY	233,357,516.00	8,029,281.00	241,386,797.00	1,467,888.13	50,506.57	1,518,394.70
2000190000012	CONSTRUCTION BARRAGE DE KOUDIAT ACERDOUNE	UAC		2,839.05	2,839.05		2,839.05	2,839.05
2000190000012	CONSTRUCTION BARRAGE DE KOUDIAT ACERDOUNE	USD	1,818,582.22	92,711.70	1,911,293.92	1,205,604.61	61,461.98	1,267,066.59
2000190000012 Total						5,961,512.68	244,428.64	6,205,941.32
2000190000013	CONSTRUCTION NOUVEAU TUNNEL DE EL ACHIR	EUR	5,774,241.93	228,203.88	6,002,445.81	4,905,897.98	193,886.05	5,099,784.03
2000190000013	CONSTRUCTION NOUVEAU TUNNEL DE EL ACHIR	USD	36,019,776.24	1,840,887.52	37,860,663.76	23,878,825.97	1,220,391.62	25,099,217.59
2000190000013 Total						28,784,723.95	1,414,277.67	30,199,001.62
2000190000015	RENFORCEMENT ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	CHF	251,138.38	6,878.69	258,017.07	135,180.53	3,702.60	138,883.13
2000190000015	RENFORCEMENT ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	EUR	7,211,327.51	285,299.73	7,496,627.24	6,126,871.29	242,395.70	6,369,266.99
2000190000015	RENFORCEMENT ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	JPY	439,046,373.00	15,160,307.00	454,206,680.00	2,761,732.18	95,362.83	2,857,095.01
2000190000015	RENFORCEMENT ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	USD	24,925,964.63	1,275,250.13	26,201,214.76	16,524,332.84	845,409.92	17,369,742.76
2000190000015 Total						25,548,116.84	1,186,871.05	26,734,987.89
2000190000016	EQUIPEMENT DU PORT DE DJEN-DJEN	EUR	4,808,092.01	189,418.99	4,997,511.00	4,085,039.94	160,933.72	4,245,973.66
2000190000016	EQUIPEMENT DU PORT DE DJEN-DJEN	USD	11,819,560.96	602,161.78	12,421,722.74	7,835,618.89	399,195.04	8,234,813.93
2000190000016 Total						11,920,658.83	560,128.76	12,480,787.59
2000190000017	BARRAGE HYDRO-AGRICOLE DE SIDI BEN TAIBA	EUR	1,189,518.09	46,893.44	1,236,411.53	1,010,635.59	39,841.49	1,050,477.08
2000190000017	BARRAGE HYDRO-AGRICOLE DE SIDI BEN TAIBA	JPY	53,516,948.00	1,841,391.00	55,358,339.00	336,637.51	11,582.89	348,220.40
2000190000017	BARRAGE HYDRO-AGRICOLE DE SIDI BEN TAIBA	UAC		115,794.81	115,794.81		115,794.81	115,794.81
2000190000017	BARRAGE HYDRO-AGRICOLE DE SIDI BEN TAIBA	USD	18,016,310.77	757,002.98	18,773,313.75	11,943,670.79	501,844.94	12,445,515.73
2000190000017 Total						13,290,943.89	669,064.13	13,960,008.02
2000190000018	AJUSTEMENT PROGRAMME COMMERCE EXTERIEUR	EUR	32,315,830.33	1,275,964.90	33,591,795.23	27,456,100.53	1,084,082.32	28,540,182.85
2000190000018	AJUSTEMENT PROGRAMME COMMERCE EXTERIEUR	JPY	5,107,498,518.00	176,012,877.00	5,283,511,395.00	32,127,683.71	1,107,173.31	33,234,857.02
2000190000018	AJUSTEMENT PROGRAMME COMMERCE EXTERIEUR	USD	33,628,064.22	1,717,055.45	35,345,119.67	22,293,272.67	1,138,298.80	23,431,571.47

2000190000018 Total						81,877,056.91	3,329,554.43	85,206,611.34
2000190000019	PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	USD	178,985,950.00	9,091,975.15	188,077,925.15	118,656,327.07	6,027,402.60	124,683,729.67
2000190000019 Total						118,656,327.07	6,027,402.60	124,683,729.67
2000190000020	RENFORCEMENT ROUTIER	EUR	309,883.61	12,225.37	322,108.98	263,282.59	10,386.90	273,669.49
2000190000020	RENFORCEMENT ROUTIER	JPY	888,742,561.00	30,602,206.00	919,344,767.00	5,590,454.86	192,496.96	5,782,951.82
2000190000020	RENFORCEMENT ROUTIER	USD	4,581,053.17	233,716.05	4,814,769.22	3,036,947.56	154,938.92	3,191,886.48
2000190000020 Total						8,890,685.01	357,822.78	9,248,507.79
2000190000021	AUTOROUTE DE CONSTANTINE	EUR	780,349.50	15,191.46	795,540.96	652,646.22	12,705.40	665,351.62
2000190000021	AUTOROUTE DE CONSTANTINE	USD	26,587,176.85	667,936.35	27,255,113.20	18,143,165.97	455,801.70	18,598,967.67
2000190000021 Total						18,795,812.19	468,507.10	19,264,319.29
2000192000133	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AVICOLE	CHF	5,938,985.12	116,786.48	6,055,771.60	3,155,141.06	62,043.91	3,217,184.97
2000192000133	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AVICOLE	EUR	2,090,185.81	41,102.21	2,131,288.02	1,750,163.96	34,415.91	1,784,579.87
2000192000133	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AVICOLE	JPY	2,098,117,623.00	41,258,189.00	2,139,375,812.00	12,839,669.93	252,484.19	13,092,154.12
2000192000133	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT AVICOLE	USD	19,158,386.97	376,737.86	19,535,124.83	13,043,208.91	256,486.66	13,299,695.57
2000192000133 Total						30,788,183.86	605,430.67	31,393,614.53
2000192000135	DEVELOP. HYDRO-AGRICOLE DU MOYEN CHELIF	CHF	7,734.19	381.16	8,115.35	4,163.09	205.18	4,368.27
2000192000135	DEVELOP. HYDRO-AGRICOLE DU MOYEN CHELIF	EUR	1,221,722.36	60,209.71	1,281,932.07	1,037,996.91	51,155.23	1,089,152.14
2000192000135	DEVELOP. HYDRO-AGRICOLE DU MOYEN CHELIF	JPY	406,971,034.00	20,056,611.00	427,027,645.00	2,559,968.76	126,162.05	2,686,130.81
2000192000135	DEVELOP. HYDRO-AGRICOLE DU MOYEN CHELIF	USD	5,378,226.65	265,053.25	5,643,279.90	3,565,422.99	175,713.49	3,741,136.48
2000192000135 Total						7,167,551.75	353,235.95	7,520,787.70
2000192000136	PRET DE SOUTIEN AUX REFORMES ECONOMIQUES	CHF	5,030,524.58	253,019.31	5,283,543.89	2,707,785.87	136,192.98	2,843,978.85
2000192000136	PRET DE SOUTIEN AUX REFORMES ECONOMIQUES	JPY	24,224,767.00	1,218,428.00	25,443,195.00	152,380.98	7,664.27	160,045.25
2000192000136	PRET DE SOUTIEN AUX REFORMES ECONOMIQUES	USD	65,823,859.49	3,310,729.73	69,134,589.22	43,637,041.90	2,194,803.72	45,831,845.62
2000192000136 Total						46,497,208.75	2,338,660.97	48,835,869.72
Grand Total						398,178,781.73	17,555,384.75	415,734,166.48